



FONDS POUR LA
CONSOLIDATION DE
LA PAIX



**Rapport d'évaluation finale indépendante du projet « Appui à la gestion des risques liés à la dégradation environnementale à travers des mesures d'adaptation dans les zones à risque de conflits intercommunautaires »
République du Mali**

**Par
Alexandre Diouf
Soumahila Kone**

Mars 2023

1. Fiche synoptique du projet

Pays : République du Mali

TITRE DU PROJET : Appui à la gestion des risques liés à la dégradation environnementale à travers des mesures d'adaptation dans les zones à risque de conflits intercommunautaires.

Liste de toutes les agences bénéficiaires des fonds du PBF :

- Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI)
- United Nations Capital Development Fund (UNCDF)

Autres partenaires institutionnels et de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) :

- Ministère de la promotion de la femme, de de l'enfant et de la famille
- Ministère de la cohésion sociale, de la paix et la réconciliation nationale
- Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation
- Ministère de la promotion de l'investissement privé, des petites et moyennes entreprises et de l'entrepreneuriat national
- Ministère de l'agriculture
- Ministère de l'industrie
- Ministère de l'environnement, assainissement et du développement durable
- Ministère de l'élevage et de la pêche
- Unité Genre de la MINUSMA
- Bureau de la MINUSMA à Mopti
- DNEF (Direction Nationale des Eaux et Forêts)
- DNA (Direction Nationale de l'Agriculture)
- DNPF (Direction Nationale de la Promotion de la Femme)
- AEDD (Agence de l'Environnement et du Développement Durable)
- ANICT (Agence National d'Investissement des Collectivités Territoriales)
- Agroforma
- AMSS (Association Malienne pour la Survie du Sahel)
- AADI (Association pour l'Appui au Développement Intégré)
- Coordination des femmes de Samé
- YIRIWA Consulting
- Associations/groupements de femmes des localités
- Collectivités locales (communes)
- Traditionnels et coutumiers locaux

Date approximative de démarrage du projet¹: 01 janvier 2020

Durée du projet en mois²: 18 mois

Zones géographiques de mise en œuvre du projet :

Région de Mopti (2 communes) : Dandougou Fakala (cercle de Djené) et Pignari Bana (cercle de Bandiagara)

Région de Kayes (2 communes) : Sandaré et Simby (cercle de Kayes)

Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF : Initiative de promotion de l'égalité des sexes

Budget total du projet PBF :

ONUDI : \$ 401,945.50

UNCDF : \$ 399 110,00

Total projet PBF : \$ 801 055,50

¹ Note : la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.

² La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

2. Acronymes

AADI	Association pour l'Appui au Développement Intégré
ADR:	Agence de Développement Régional
AEDD	Agence de l'Environnement et du Développement Durable
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AMSS	Association Malienne pour la Survie du Sahel
ANICT	Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales
CMP	Commission Mouvement de Population
CREED	Cadre Stratégique de Relance Économique et Développement
DRPSIAP	Direction Régionale de la Planification de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
FVC	Fonds pour le Climat
IELD	Programme de Développement Local Inclusif et Équitable
LoCAL	Mécanisme de Financement de l'Adaptation au niveau Local
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Unies
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement industriel
PBF	Peace Building Fund
PDI	Personnes Déplacées Internes
PDSEC	Plan de Développement Social, Économique et culturel
PMA	Pays Moins Avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSDR	Plan Stratégique de Développement Régional
RGA:	Recensement Général Agricole
SNU:	Système des Nations Unies
UNCDF	United Nations Capital Development Fund
UNSCDF	Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable

Table des matières

1. Fiche synoptique du projet	2
2. Acronymes	3
3. Résumé exécutif	5
4. Introduction	10
Description des zones d'intervention du projet	11
Théorie du changement	12
Résultats attendus et bénéficiaires	13
5. Méthodologie	13
5.1. Phase préparatoire	14
6. Les critères d'évaluation	15
7. Résultats de l'évaluation	19
a. La pertinence	19
b. L'efficacité	25
c. L'efficience	45
d. L'impact	46
e. La durabilité	47
8. Conclusion	48
9. Recommandations	50
10. Annexe 1 - TdR de l'évaluation	52
11. Annex 2 - Liste des personnes et institutions interviewées	59
12. Annexe 3 - Outils de collecte des données	60

3. Résumé exécutif

Au Mali, les changements climatiques ont contribué à des sécheresses prolongées, à des inondations, à la désertification et à la dégradation des terres, ce qui a eu des conséquences graves sur la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et la stabilité socio-économique. Ces impacts ont été particulièrement ressentis par les communautés rurales qui dépendent de l'agriculture et de l'élevage pour leur subsistance.

En raison de l'augmentation de la pression sur les ressources naturelles, les conflits entre les communautés pour l'accès à l'eau et aux terres sont devenus de plus en plus fréquents. En outre, les groupes armés ont profité de la détérioration de la situation socio-économique et de l'insécurité pour s'implanter dans certaines zones du pays, ce qui a conduit à une augmentation des violences intercommunautaires et des conflits armés.

Dans ce contexte, avec l'appui du Fonds du Secrétaire Général des Nations Unies dédié à la Consolidation de la Paix dans les pays en conflit ou fragile le projet « Appui à la gestion des risques liés à la dégradation environnementale à travers des mesures d'adaptation dans les zones à risque de conflits intercommunautaires au Mali » a été initié en 2020, couvrant 4 communes dont 02 dans la région de Kayes et 02 dans la région de Mopti pour une durée de dix-huit mois. Le projet a été sélectionné à travers un appel à proposition dans le cadre de l'Initiative de promotion des jeunes et de l'égalité des genres (GYPI).

L'objectif du projet était d'appuyer les communautés locales et plus particulièrement les femmes pour une meilleure gestion des risques liés à la dégradation environnementale et aux changements climatiques. En partant du fait que les collectivités locales étaient responsables du développement local, y compris la gestion des ressources naturelles au niveau local, et que la majeure partie des conflits locaux trouvaient leurs origines dans la compétition grandissante pour l'accès à des ressources naturelles de plus en plus rares, le projet s'est donné pour stratégie d'apporter une aide à travers des sensibilisations et des formations sur la gestion de conflits intercommunautaires, le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des communautés, des collectivités locales et des organisations de la société civile pour une planification participative, sensible au genre et aux conséquences de la dégradation environnementale sur la consolidation de la paix et cohésion sociale, la réalisation des mesures d'adaptation au changement climatique à travers des schémas de création d'emplois temporaires locaux (cash-for-work) dans les zones à risque de conflits et le développement d'activités économiques vertes à bénéfice de femmes pour la génération de revenus.

Le projet ambitionnait de voir des communautés locales résilientes, capables de planifier une gestion rationnelle des ressources naturelles et une réponse aux effets du changement climatique dont elles disposaient et dans lesquelles cohabitaient des femmes et des jeunes qui bénéficiaient d'investissements publics sensibles à leurs vulnérabilités et des technologies vertes comme moyens de subsistance en lieu et place d'une exploitation effrénée de l'environnement. Le projet était mis en œuvre par deux agences du Système de Nations Unies : ONUDI, UNCDF, en collaboration avec les structures techniques (locales et nationales) et organisations de la société civile (OSC).

La performance est appréciée en considérant les angles d'appréciation ci-dessous :

Pertinence Le projet dont l'élaboration s'est exercé dans un cadre de concertation et de participation actives avec les départements ministériels concernés, a été mis en œuvre en étroite collaboration avec lesdits ministères : Ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille ; Ministère de l'environnement, assainissement et du développement durable, avec l'implication des structures techniques de Ministère de la cohésion sociale, de la paix et la réconciliation nationale ; Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation ; Ministère de la promotion de l'investissement privé, des petites et moyennes entreprises et de l'entrepreneuriat national ; Ministère de l'agriculture ; Ministère de l'industrie. Le projet était pertinent et les activités qu'il a déroulées répondaient aux besoins des populations cibles. En récapitulatif, les objectifs et les résultats du projet étaient pertinents par rapport aux priorités nationales.

L'ensemble des produits dans le cadre logique du projet participe à l'atteinte des ODD à travers les activités promues dans l'égalité des genres, le développement économique, la planification durable de l'utilisation des ressources naturelles et la promotion de la cohésion sociale. Les thématiques soulevées sont discutées dans plusieurs documents stratégiques du Gouvernement, des communautés et des acteurs de développement. Cela facilite l'adhésion des populations au concept du projet. Par exemple, la promotion des AGR vertes répond au double besoin de donner aux femmes des sources de revenus et en même temps de s'assurer que les activités productives communautaires participent à réduire les impacts négatifs de l'action anthropique sur l'environnement et le climat.

De même, en partant de la théorie du changement du projet, les interventions sont pertinentes par rapport aux objectifs du UNSDCF 2020-2024 et Programme Pays PB, notamment sur l'axe d'égalité des genres. Les différentes parties prenantes ont confirmé à 100 % que le projet est venu à point nommé pour des communautés dans un contexte fragile à l'insécurité/conflits et à la pauvreté et marginalisation.

Efficacité.

En dépit de quelques insuffisances, il existait une bonne cohérence entre les objectifs et les résultats du projet. La majorité des indicateurs de performance utilisés par le projet est SMART. Aucun des indicateurs choisis n'était quand même parfaitement smart à cause, le plus souvent, du caractère composite de leurs cibles : ces indicateurs devaient bien souvent satisfaire à deux ou trois cibles différentes, ce qui rendait leur mesure de plus en plus complexe.

Le projet a été conçu pour une durée de 18 mois. Il a été marqué par des périodes d'arrêts dus à des facteurs exogènes socio-politique et sanitaire (différentes grèves des travailleurs, de l'administration civile, Covid19/confinements, etc.) qui ont fortement influencé le déroulement des activités. Malgré ces défis, le projet a achevé la plupart des activités programmées.

Le projet a appuyé la mise en place d'outils de planification et budgétisation axés sur la gestion des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique pour mieux prévenir les conflits potentiels qu'elles engendrent. Quatre communes ont ainsi vu leurs PDSEC et plans d'investissement annuels/plans de travail (PIA/PTA) actualisés pour prendre en compte cette dimension. Le projet a passé les contrats pour la réalisation des infrastructures mais au moment de cette évaluation, les travaux n'étaient pas finalisés à cause de l'obligation de suivi des procédures de passation de marchés publics et la lenteur du dispositif de financement de l'ANICT, FNACT Spécial et aussi des réformes internes au sein de l'ANICT. Selon les documents de programmation communaux, dix investissements intégrés dans les quatre communes sont en cours de réalisation dans principalement les domaines du petit maraichage et adduction d'eau, potentiellement bénéficiant environ 900 personnes, dont la majorité des femmes (85%) – selon l'outil de Suivi Evaluation ACCAF (Assessing Climate Change Adaptation Framework) de l'UNCDF utilisé par les communes pour suivre les bénéfices d'adaptation au niveau des communautés ciblées. Les investissements se sont effectués dans des secteurs qui voient une participation marquée des femmes dans la vie économique et du ménage.

A travers les Activités Génératrices de Revenus, le projet a bénéficié directement à peu près à 500 individus, dont la majorité des femmes, à travers des formations sur l'entrepreneuriat, la gestion, l'embouche ovine, le maraichage, le traitement des déchets plastiques, la transformation des fruits et légumes, entre autres. La mise en place de ces activités a accusé un retard significatif lors du démarrage à cause de problèmes administratifs et de l'apparition de la Covid 19 en 2020. Malgré ce retard, certains groupements de femmes bénéficiaires ont commencé à générer des revenus et ont été doté des matériels et équipements de travail. Il faut signaler que la commune de Pignari – Bana est l'une des communes les plus victime de la crise sécuritaire qui secoue le pays et surtout le centre depuis 2018 avec plus d'intensité contribuant à freiner les activités économiques dans la zone. Les activités de certains groupements étaient malheureusement arrêtées. Les activités étaient toujours réalisées avec beaucoup d'inquiétude avec des attaques au quotidien.

Efficience. Les agences du Système des Nations Unies (SNU) ont sous-contracté des organisations locales pour la mise en œuvre des activités sur le terrain. Ces organisations sont les suivantes : AMSS, AADI et YAGTU. Ces organisations locales étaient plus engagées comme fournisseurs de services et ont mis en

œuvre les actions qui étaient identifiés dans leurs termes de référence. Le PBF demande qu'au moins 40% du budget soit alloué aux Organisations de la Société Civile (OSC) nationales/locales en tant que partenaires de mise en œuvre. Pour le cas du projet, la plupart de ces organisations de mise en œuvre sont dirigées par des femmes. Pour l'accompagnement et le renforcement des collectivités communales dans la mise en œuvre, des accords pour le renforcement institutionnel et opérationnalisation du mécanisme LoCAL ont été signé avec l'AEDD, l'ANICT et ADR Mopti et un Protocole d'Accord avec le Gouvernement du Mali pour l'acheminement des SRCBP par le biais du circuit du FNACT, géré par l'ANICT. Il faut remarquer la diversité des agences intermédiaires dans la gestion des activités et des fonds.

L'évaluation note un faible niveau de couverture des populations engagées dans les actions directes. Le projet ne disposait pas d'un système de suivi évaluation standard et conjoint. Même si cela n'a pas été prévu, étant donné que plusieurs institutions s'activaient dans la mise en œuvre, il aurait été bénéfique d'avoir des outils et mécanismes de suivi standard, partagés avec tous les partenaires. Le projet a aussi souffert du manque de données de référence. Certaines cibles fixées du projet, même si elles ont été atteintes, ne peuvent pas se justifier (surtout niveau d'impact-résultats) à cause du manque de données de référence et de mécanisme clair pour les mesurer.

Impact. En termes d'impact du projet sur la prévention des conflits liées à l'exploitation des ressources naturelles, les entretiens avec les bénéficiaires dans les zones ciblées ont montré que leur environnement était constamment agressé avec les modes d'exploitation irrationnelle des ressources naturelles et les pertes de récolte à cause des animaux qui étaient laissés en divagation et finissaient bien souvent dans les champs des agriculteurs, ce qui engendrait des conflits de manière permanente. Le paquet d'activités promu par le projet participe à réduire directement ou indirectement ces principaux problèmes qui ont été soulevés par les populations dans les zones-cibles. Le projet a directement touché quelque 900 personnes³, dont approx. 700 femmes au niveau des communautés bénéficiaires. Cependant, les interventions pour améliorer la planification et la mise en œuvre d'investissements communaux d'adaptation et sensible aux conflits et genres, ainsi que les AGR vertes pour une utilisation des ressources naturelles durables vont bénéficier beaucoup de personnes de manière indirecte.

L'appui du projet dans la planification et la gestion des ressources naturelles au niveau des quatre communes va avoir un effet sur le long terme en ce sens que des conflits potentiels qui découlaient de cette exploitation seront probablement réduits. Les formations fournies aux élus et agents des collectivités locales seront aussi bénéfiques sur le long terme pour bien effectuer leur travail et mieux servir leurs communautés. En outre, le projet a favorisé le choix des groupements de femmes pour les AGR. Ces groupements de femmes ont été formés et appuyés pour lancer leurs activités. En appuyant la sensibilisation sur la dégradation environnementale et ses causes, notamment les effets du changement climatique, et en aidant les populations ciblées à avoir plus d'opportunités de travail durable, le projet a certainement contribué à réduire leur vulnérabilité. De plus, les femmes et les jeunes ont été systématiquement associées aux cadres de concertation et formations sur la gestion de conflits, choix et mise en œuvre des investissements communautaires, en contribuant à leur engagement dans la communauté. Les quatre communes ont vu leurs documents de planification mis à jour en y intégrant les aspects d'adaptation, de gestion de l'environnement, de prise en compte de genre et des conflits et l'exercice servira pour les sessions de planification des années à venir et participera à réduire les conflits potentiels et inclure les femmes dans les rôles d'actrices de développement et paix. Le projet a un impact certain sur la vie des bénéficiaires. Le projet a permis de redynamiser certains groupements des femmes, de renforcer la cohésion sociale et l'inclusion, de repenser la trajectoire dans la mise en œuvre de certaines interventions communales, de réduire ou mitiger les risques des conflits. Pour conclure cette partie, on peut donc dire que les activités du projet auront eu des effets positifs et donc un impact sur les bénéficiaires.

Durabilité. En ce qui concernait la durabilité, il s'agissait de l'appropriation par les bénéficiaires des acquis réalisés par le projet à travers les composantes relatives au développement d'activités génératrices

³ Ce chiffre ne prend pas en compte les bénéficiaires directes des investissements communaux, une fois qu'ils auront été finalisés. Selon les documents de planification/suivi des investissements les bénéficiaires directes seront environ 917 personnes, dont 85% des femmes.

de revenus vertes et au renforcement des capacités locales. Cette appropriation ne peut exister que lorsqu'on assiste à une forte participation de tous les acteurs. Les constats ci-après ont été faits par la mission d'évaluation :

- Le degré d'appropriation du projet par le gouvernement, collectivités locales et les communautés est élevé ;
- L'implication des départements ministériels, des services techniques locaux, des partenaires, des collectivités et des groupements de femmes ;
- L'élaboration du PGES ;
- La mise à jour du PDSEC / PIA / PTA et introduction d'outils de planification et S&E pour l'adaptation locale ;
- L'adhésion des collectivités locales au projet ;
- Les perspectives de continuer les activités même après le projet sont perceptibles dans les communes.

À travers ces constats pertinents, on peut dire que les actions du projet sont durables puisqu'elles sont censées continuer.

Au terme de cette évaluation, les recommandations suivantes sont faites pour améliorer la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de projets similaires au Mali, dans le futur :

Groupes de bénéficiaires (femmes, jeunes)

1. Afin de continuer à soutenir les initiatives de génération de revenus avec les groupements, il faudrait établir un plan d'affaires capable d'être présenté pour financement aux structures de microfinance.
2. Procéder immédiatement à la recherche de fonds par une levée des cotisations des membres ou par l'établissement de partenariats nouveaux pour continuer la mise en œuvre des activités.
3. Continuer à enforcer les cellules d'alerte précoces substantivement constituées de femmes afin de prévenir et désamorcer les conflits sur les ressources naturelles.
4. Pour les investissements communautaires, assurer que des comités de gestion sont pérennisés pour veiller sur leur utilisation durable et maintenance par les bénéficiaires.

Collectivités locales (et services techniques régionaux, locaux)

1. Maintenir les initiatives (micro-projets et investissements) pour une relance de l'économie et l'absorption du taux de chômage.
2. Appuyer la formalisation des cadres de concertation et leur fonctionnement.
3. Capitaliser sur les outils de planification introduits/mis à jour par le projet et assurer l'appropriation des outils et instruments utilisés pour assurer la prise en compte systématique des questions changement climatique/genre/conflit dans la planification locale.
4. Organiser des séances de sensibilisation afin de vulgariser les plans de gestion environnemental et social (PGES). Intégrer les PGES dans les plans de développement local et les plans d'actions stratégiques des collectivités locales pour une meilleure appropriation et pérennisation des acquis du projet.
5. Renforcer les capacités et opérationnaliser les structures déconcentrées de l'état (promotion de la femme, environnement, agriculture et élevage) afin qu'elles soient plus à même de mieux prendre en compte les considérations de genre et de résilience climatique et contribuer plus efficacement à la mise en œuvre du PGES et de mécanismes tels que LoCAL.

ONG partenaires pour la mise en œuvre

1. Travailler avec les groupes de bénéficiaires et les collectivités locales pour leur permettre aux premiers de mettre en place un plan de transition leur permettant de travailler dans l'immédiat jusqu'à trouver un plan de financement viable. Et aux seconds d'assurer le relai et la pérennisation des actions à travers l'intégration dans la planification
2. Systématiser l'expérience avec les groupes de bénéficiaires pour s'en servir plus tard dans les actions de développement à venir.
3. Renforcer la synergie d'actions et coordination surtout pour la pérennisation des cadres de concertation multi acteurs multi secteurs mis en place par le projet.

Agences du SNU

1. Continuer dans les efforts de mobilisation des ressources et partenariats en vue d'élargir les zones d'intervention, en capitalisant les acquis du projet.
2. Arrimer les programmes futurs dans les zones d'intervention aux résultats déjà obtenus pour ne pas perdre l'investissement déjà consenti par le PBF.
3. Travail en synergie et coordination pour le renforcement des initiatives similaires tenant compte de la valeur ajoutée par agence.
4. S'assurer dans le futur qu'un plan de Suivi-Évaluation standard (doté d'une solide étude de référence) est mis en place pour la mise en œuvre des projets qui polarisent plusieurs partenaires.

PBF

1. Mettre en place un processus plus systématique de vérification de la qualité des réalisations et des données rapportées par les agences de mise en œuvre sur le terrain.
2. S'assurer, durant le projet, de l'établissement et de la mise en œuvre des plans de sortie pour toutes les activités sur le terrain.
3. S'assurer que les activités similaires obtiennent rapidement un plan de gestion environnementale et sociale avant de lancer les activités proprement dites sur le terrain.
4. Au vu des enjeux cruciaux d'adaptation aux risques liés à la dégradation environnementale, des questions du genre et de l'appui à la cohésion sociale, il serait opportun de mobiliser des ressources additionnelles afin de développer à plus grande échelle l'approche du projet afin de toucher un plus grand nombre de bénéficiaires.

4. Introduction

Le Mali est confronté à une série de défis liés aux changements climatiques qui ont des conséquences sur la sécurité et la stabilité du pays. L'une des principales conséquences est la sécheresse, qui a eu un impact sur la disponibilité de l'eau et des terres arables, ainsi que sur les activités agricoles. Cette situation a entraîné des conflits entre les communautés pour l'accès aux ressources naturelles, ainsi que des mouvements de population vers les zones urbaines ou vers d'autres pays. Les groupes terroristes et les milices ont également profité de la situation pour renforcer leur influence dans la région.

De plus, la désertification et la dégradation des terres ont contribué à la perte de la biodiversité et des écosystèmes, ce qui a également un impact sur la sécurité alimentaire et la santé des populations.

Le projet « *Appui à la gestion des risques liés à la dégradation environnementale à travers des mesures d'adaptation dans les zones à risque de conflits intercommunautaires* » a été initié par le gouvernement de la République du Mali avec l'appui technique et financier du système des Nations Unies. Le projet a été financé par le fond de consolidation de la paix des Nations Unies (PBF) pour un montant de 801 055,50 dollars Américains, exécuté par deux agences du Système des Nations Unies au Mali à savoir l'ONUDI (agence lead) et l'UNCDF, mis en œuvre par les services techniques du Ministère de la Promotion de la Femme, de de l'Enfant et de la Famille, du Ministère de l'Environnement, Assainissement et du Développement Durable et du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale et les Organisations de la Société Civile pour une période de 18 mois avec une extension sans coût de six (6) mois.

Le projet avait pour objectif global d'augmenter la résilience des communautés vulnérables aux conflits liés à la gestion des ressources naturelles et au changement climatique dans les régions de Mopti et Kayes en responsabilisant les groupes de femmes en tant qu'agents du changement. En partant du fait que les collectivités locales étaient responsables du développement local, y compris la gestion des ressources naturelles au niveau local, et que la majeure partie des conflits locaux trouvaient leurs origines dans la compétition grandissante pour l'accès à des ressources naturelles de plus en plus rares, le projet se donnait pour stratégie d'apporter une aide à travers des sensibilisations et des formations sur la gestion de conflits intercommunautaires, le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des communautés, des collectivités locales et des organisations de la société civile pour une planification participative, sensible au genre et aux conséquences de la dégradation environnementale sur la consolidation de la paix et cohésion sociale, la réalisation des mesures d'adaptation au changement climatique à travers des schémas de création d'emplois temporaires locaux (cash-for-work) dans les zones à risque de conflits et le développement d'activités économiques vertes à bénéfice de femmes pour la génération de revenus.

Plus spécifiquement, pour répondre à la fois à la problématique des conflits intercommunautaires liés à la dégradation de l'environnement et aux risques climatiques, le projet développe une méthodologie d'intervention participative et inclusive associant l'ensemble des acteurs locaux pour l'atteinte les résultats suivants :

Résultat 1 : Les capacités techniques et opérationnelles des communautés, des collectivités et des organisations de la société civile face aux conséquences de la dégradation environnementale et des risques climatiques sont renforcées et la planification et des investissements permettant de réduire les causes des conflits liés à la dégradation de l'environnement et aux aléas climatiques sont réalisés via des activités communautaires.

Résultat 2 : Les femmes bénéficient d'opportunités économiques vertes réduisant les causes des conflits intercommunautaires/ dégradation environnementale.

Ces résultats ont été atteints par les produits attendus suivants :

- La planification et la prise de décision locales sont plus inclusives, transparentes, sensibles au genre, au changement climatique et aux conflits liés à la gestion des ressources naturelles.
- Les capacités des communautés, des collectivités territoriales et d'autres acteurs locaux à intégrer les dimensions de conflit / paix liées à l'exploitation des ressources naturelles, à l'égalité des sexes et à l'adaptation au changement climatique dans leurs travaux de planification et de budgétisation locaux sont renforcées.

- Les activités de « vivres contre du travail » et les investissements verts (adaptation au changement climatique / réduction des conflits) sont réalisés par les autorités locales via le mécanisme LoCAL (Local Climate Adaptive Living Facility).
- Les capacités techniques et opérationnelles des groupes de femmes opérant dans le secteur agro-pastoral sont renforcées pour des activités génératrices de revenus (AGR) vertes et durables.
- Le mécanisme de financement IDEA (Innovation, Development and Entrepreneurship for All) est mis en œuvre pour financer les AGR vertes.

Le projet s'est appuyé sur l'expérience des deux agences au Mali et dans la région, notamment dans le déploiement du mécanisme LoCAL et IDEA. Le Mécanisme de Financement de l'Adaptation au niveau Local (LoCAL) a été conçu par UNCDF pour promouvoir les communautés et les économies locales résilientes au changement climatique en établissant un mécanisme standard, reconnu au niveau international et basé sur le pays, pour canaliser le financement climatique vers les autorités locales. LoCAL accroît la prise de conscience des changements climatiques et les capacités au niveau local, intègre l'adaptation au changement climatique dans la planification et la budgétisation des gouvernements locaux d'une manière participative et sensible au genre, et augmente les financements pour l'adaptation au changement climatique à disposition des gouvernements locaux. LoCAL associe des subventions pour la résilience climatique basées sur la performance (SRCBP) – qui garantissent la programmation et la vérification des dépenses pour l'adaptation au niveau local, tout en offrant de fortes incitations à l'amélioration des performances pour une résilience accrue – à un appui technique et un renforcement des capacités. Raison pour laquelle le mécanisme LoCAL vient appuyer l'impact des initiatives de renforcement de la résilience au changement climatique, gestion durable des ressources naturelles et de consolidation de la paix dans la région de Kayes et Mopti dans le cadre du projet. En plus, LoCAL est déployé au Mali depuis 2015 dans la région de Kayes et le mécanisme de financement - SRCBP (intégré au circuit du FNACT de l'ANICT) et système de gouvernance (sous l'égide de l'AEDD) sont établis.

Le mécanisme IDEA (Innovation, Développement et Entrepreneuriat pour tous) a été développé par l'ONUDI en collaboration avec l'Université du Massachusetts pour stimuler la création d'emplois pour les jeunes et les femmes. IDEA se concentre sur l'engagement des femmes et des jeunes dans les processus productifs en améliorant leur employabilité et en fournissant aux jeunes entrepreneurs en herbe les outils nécessaires (moyens financiers et non financiers) pour démarrer et gérer efficacement leur entreprise. Le mécanisme IDEA a une approche inclusive, car elle renforce directement les compétences des individus et des structures d'accompagnement des entreprises (formation, financement) ; une approche intégrée, car elle renforce les politiques nationales de l'emploi et favorise la création de liens et de réseaux d'entreprises ; une approche séquentielle, car elle offre un soutien aux entrepreneurs à toutes les étapes de leur processus/projet de développement d'entreprise, de la création à l'expansion ; et des partenariats pour l'approche de mise à l'échelle, car elle rassemble des parties prenantes cruciales (homologues gouvernementaux, secteur privé, les institutions de financement du développement et agences sœurs des Nations Unies) dans son exécution, contribuant ainsi à la mise à l'échelle de son impact. La mise à disposition des fonds aux bénéficiaires se faisait par le canal d'Orange via Orange Money et intervient pour la mise en œuvre des plans d'affaires des groupements de composés surtout de femmes. Les financements ont été réalisés en 03 tranches, notamment : une première tranche de 40% de deux autres tranches de 30% chacune.

Description des zones d'intervention du projet

Le choix des régions de Mopti et Kayes comme zone d'intervention du projet n'est pas fortuit et se justifie à plusieurs titres. Au centre du Mali, dans la région de Mopti et dans la région sahélienne de Kayes, la paix et la sécurité sont menacées par les conflits entre agriculteurs et éleveurs et les conflits fonciers qui gravitent autour de l'exploitation des ressources naturelles. Les communautés développent des stratégies de résistance pour contrôler et s'accaparer ces ressources face à la dégradation de l'environnement et la diminution des terres arables et des zones de pâturage, qui ne sont pas toujours prises en considération dans les tentatives de sortie de crise proposées. C'est dans ce contexte que prospèrent également les groupes djihadistes, qui contrôlent totalement ou en partie certains axes transfrontaliers.

Mopti est la région du Mali qui souffre énormément des conflits intercommunautaires causés par la dégradation progressive des ressources naturelles. Située dans la zone du delta du fleuve Niger, Mopti est

considérée comme la zone de prédilection pour atteindre l'objectif de sécurité alimentaire pour le Mali à cause de la fertilité de ses sols et de la disponibilité en eau. En effet, 80 % du poisson consommé ou vendu au Mali provient de cette zone, qui abrite 32 % du cheptel du pays et produit 32 % du riz local. Mais les effets des changements climatiques et la forte croissance démographique dans le Delta a complexifié les relations entre éleveurs et agriculteurs, et cela a été un facteur d'aggravation des conflits entre ces acteurs en matière foncière. Aussi, de nombreux problèmes environnementaux perdurent, entre autres : la dégradation du couvert végétal; la dégradation des sols; le déficit ou même la pénurie d'eau; la perte de la biodiversité; la perte de cheptel (maladies animales, épidémies etc.); l'insalubrité et la dégradation du cadre de vie, et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les conséquences des changements climatiques, consécutifs aux sécheresses, on a assisté à la naissance de mouvements migratoires chez les peuls, qui ont quitté le Nord du pays pour s'installer dans le centre et surtout le Sud du pays en particulier dans la province du Sissilli, fertile en pâturage. L'arrivée de pasteurs dans ces zones généralement dédiées à l'agriculture a engendré des conflits entre éleveurs et agriculteurs. Ils gravitent autour de la destruction des champs par les troupeaux des éleveurs et le tracé des zones de transhumance. Les litiges, qui ne font pas l'objet d'un règlement à l'amiable, trouvent rarement une solution définitive dans le cadre du droit coutumier et sont traités au niveau de la justice. Très souvent, ils dégénèrent en violences entraînant un cycle de représailles et une incapacité de l'Etat et des autorités coutumières à mettre fin à ces violences récurrentes.

Au sujet des conflits dans la région de Kayes, les conflits sont certes beaucoup moins importants et récurrents que ceux de la Région de Mopti. Ils sont principalement concentrés dans le cercle de Nioro du Sahel. Ce cercle est situé dans la ceinture sahélienne du Mali, près de la frontière mauritanienne. Sa population se compose de différents groupes ethniques (principalement bambaras, sarakolés et peuls), ainsi que de différents groupes sociaux (majoritairement agriculteurs et éleveurs). Au cours des récentes années, des conflits ont éclaté entre agriculteurs et éleveurs, de même qu'entre divers groupes d'éleveurs. Ce qu'il faut surtout retenir de ces conflits c'est que les systèmes coutumiers de réciprocité qui existaient autrefois entre les groupes agricoles et non agricoles ne sont plus aussi répandus ni aussi efficaces à cause de la détérioration de la qualité des sols.

Face à ces défis, les collectivités locales, en concert avec les communautés et les autres acteurs locaux, sont dans une position unique pour intégrer dans le développement économique local les risques climatiques et environnementaux, les questions de genre et gestion durable des ressources naturelles, de façon à satisfaire au mieux les besoins locaux et des groupes les plus vulnérables, comme les femmes et les jeunes.

Théorie du changement

Le projet « *Appui à la gestion des risques liés à la dégradation environnementale à travers des mesures d'adaptation dans les zones à risque de conflits intercommunautaires* » se base sur les postulats suivants :

- SI la planification et la prise de décision locale sont plus inclusives, transparentes, sensibles au genre, au changement climatique et aux conflits liés à la gestion des ressources naturelles ;
- SI les capacités des communautés, des collectivités locales et autres acteurs locaux pour intégrer les dimensions conflits/paix liés à l'exploitation des ressources naturelles, genre et adaptation au changement climatique dans leurs systèmes de planification-budgétisation locale et dans la maîtrise d'ouvrage sont renforcées ;
- SI des investissements et activités de « cash for work » vertes (adaptation au changement climatique/réduction des conflits) sont réalisées à travers les collectivités locales et que les femmes agropastorales sont dotées de capacités pour accéder à des emplois verts rémunérateurs et contribuant à réduire les causes des conflits tout en renforçant le dialogue au sein des communautés ;

ALORS les impacts de la dégradation de l'environnement et du changement climatique sur les conflits, la perception d'injustice dans les politiques de développement local, et la vulnérabilité des femmes aux risques de conflits intercommunautaires seront réduits, PARCE QUE les ressources naturelles sont mieux gérées, les conflits liés à la dégradation des ressources naturelles, le genre et l'impact du changement climatique sont pris en compte dans la planification et les investissements communaux, les communautés,

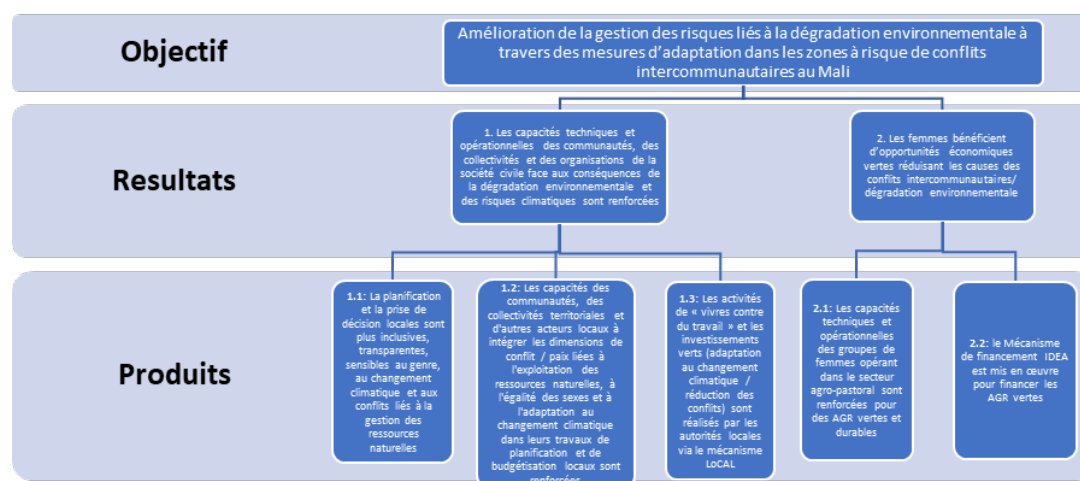
les acteurs locaux et les collectivités locales sont formées, les femmes auront développé des stratégies d'adaptation effective à travers les AGR vertes.

Le projet a été donc construit autour de l'idée selon laquelle des situations des conflits communautaires et menace à la cohésion sociale dans les régions de Kayes et de Mopti, sont dus, de près ou de loin aux effets de la dégradation de l'environnement et du changement climatique. Plus précisément, le projet a été mis en œuvre en partenariat avec les collectivités locales de Dandougou Fakala (cercle de Djené) et Pignari Bana (cercle de Bandiagara) dans la région de Mopti et de Sandaré et Simby (cercle de Nioro du Sahel) dans la région de Kayes.

Le projet avait pour objectif ultime de voir des communautés locales résilientes, capables de planifier une gestion rationnelle des ressources naturelles et une réponse aux changements climatiques efficace dont elles disposaient et dans lesquelles cohabitaient des femmes qui bénéficiaient d'investissements publics sensibles à leurs vulnérabilités et des technologies vertes comme moyens de subsistance en lieu et place d'une exploitation effrénée de l'environnement.

Résultats attendus et bénéficiaires

Le projet propose de travailler à l'aide d'approches innovantes qui permettront de faciliter l'atteinte des résultats efficaces et contribueront à leur durabilité.



Comme indiqué par les agences de mise en œuvre, les bénéficiaires directs du projet sont 8 organisations de la société civile (à savoir 2 OSC par commune), les autorités locales (40 autorités locales au total) et les collectivités territoriales (4 collectivités territoriales), 500 femmes et jeunes actifs dans le domaine agropastoral (à travers les AGR soit 125 femmes par communes) et qui du fait de leur activités se trouvent confrontées au défi de la dégradation environnementale mais aussi au cœur des conflits entre agriculteurs et éleveurs (regroupées en coopératives, associations productives ou groupement d'intérêt économique, sont les jeunes hommes et femmes à risque de radicalisation et d'autres, vivant dans les mêmes localités. Ces trois groupes (organisations de la société civile, collectivités locales et groupes de femmes) interagiront pour mener les principales activités de réduction de la vulnérabilité et de réponses à la dégradation de l'environnement.

5. Méthodologie

Les consultants ont adopté une démarche participative et consultative qui implique tous les acteurs (les services techniques, l'UNCDF, l'ONUDI, l'équipe technique du PBF, le comité de pilotage du PBF et les principales parties prenantes, etc.).

Cette démarche s'est inscrite dans une dynamique d'atteinte des résultats selon les critères d'évaluation (pertinence, efficacité, efficience, impact et durabilité). Les approches des droits humains et genre ont également été intégrés dans le processus d'évaluation tout en répondant aux exigences d'éthique avec le respect auquel ont droit les personnes évaluées.

L'approche méthodologique s'est appuyée sur les phases suivantes pour la réalisation de la mission d'évaluation :

5.1. Phase préparatoire

La phase préparatoire a débuté avec la rencontre de l'ONUDI/UNCDF et le consultant principal pour parler des termes de référence de l'évaluation et de la logistique associée à l'exercice. Elle a permis également une meilleure compréhension des objectifs de l'évaluation et du contexte dans lequel elle se déroule.

Les agences ont partagé immédiatement après les documents du projet qui ont permis aux consultants de continuer la recherche et de rédiger le rapport de démarrage. Il s'agit essentiellement du document de projet, des rapports de performance, des rapports de recherche, et des autres documents contextuels pertinents qui pourraient éclairer leur analyse. Cette phase préparatoire prend fin avec l'approbation du rapport de démarrage.

5.2. Revue documentaire

La revue documentaire constitue la base de toute étude scientifique. Elle s'est déroulée tout au long de l'étude ; de la phase élaboration du rapport de démarrage à celle de la rédaction complète du rapport.

Elle a permis de mieux préparer la phase d'enquête, une analyse des données secondaires portant sur le projet, son fonctionnement, ses missions et objectifs (il s'agit notamment du document du projet, les rapports d'activités, les termes de références, etc.).

5.3. Phase de Terrain

À la suite de la phase de démarrage, les consultants se sont engagés dans la phase de terrain en commençant les rencontres sur le terrain avec les parties prenantes du projet.

La collecte des données s'est déroulée du 29 mars au 4 Avril 2022. Elle a concerné par une rencontre rapide de planification au niveau de Bamako et s'est suivi immédiatement après par les rencontres dans la commune de Dandougou Fakala dans le cercle de Djené et la commune Pignari Bana (cercle de Bandiagara) dans la région de Mopti et les communes de Sandaré et Simby dans le cercle de Kayes avant de s'être terminé à Bamako encore.

Certains entretiens qui n'ont pu se faire face à face à cause du problème de disponibilité des intervenants ou d'accessibilité des zones, se sont faits en ligne. Pour cela, les consultants ont partagé des questionnaires en ligne ou faire des appels téléphoniques pour ces situations.

5.4. Échantillonnage

La stratégie idéale pour obtenir les informations fiables sur le déroulement du projet, ses résultats, les critères d'évaluation était d'interroger tous les acteurs du projet au niveau de Mopti (commune de Dandougou Fakala, cercle de Djené et commune de Pignari Bana, cercle de Bandiagara) et au niveau de Kayes (communes de Sandaré et Simby cercle de Kayes). Mais compte tenu de la situation sécuritaire dramatique dans le centre du Mali et le temps de l'étude, il était difficile de rencontrer tous les acteurs impliqués directement dans le projet.

La technique d'échantillonnage normale par rapport aux bénéficiaires n'a pas été respectée. Certains entretiens n'ont pu se faire face à face à cause du problème de disponibilité des intervenants ou d'accessibilité des zones, ont été faits par téléphone.

Les personnes enquêtées sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Institution	Nombre
PBF	2
ANICT	2
UNCDF	1

ONUDI	1
Secrétaire Général /Marie	2
ADR-Mopti	1
AMSS	1
AADI	1
ONG YA-G-TU	2
Bénéficiaires	10
TOTAL	23

5.5. Outils de collectes de données

Les méthodes utilisées regroupent les entretiens structurés ou directifs avec comme outil principal le questionnaire et les observations directes. Ce questionnaire nous a permis de recueillir des informations quantitatives et qualitatives, auprès des acteurs impliqués dans le projet. Les outils de collecte des données sont constitués des guides d'entretien et sont mis en annexe de ce rapport.

6. Les critères d'évaluation

Les critères et questions évaluatives ci-dessous forment la base du cadre d'analyse qui a porté sur les différents niveaux mise en œuvre du projet : conception, processus, résultats.

6.1. La pertinence

Elle permettra de mesurer le niveau d'alignement des objectifs du projet par rapport aux attentes des bénéficiaires et aux besoins des zones d'interventions. La pertinence du projet repose principalement sur sa conception. Elle concerne la mesure dans laquelle les objectifs envisagés par le projet répondent correctement aux problèmes identifiés ou aux besoins réels. Lors de cette étape, le consultant pourra aussi identifier les changements qui se seraient produits tant au niveau des problèmes initialement identifiés, que du contexte (physique, politique, économique, social, environnemental ou institutionnel) et pourra collecter les points de vue des parties prenantes en ce qui concerne l'intégration de ces changements dans le design du projet.

6.2. L'efficacité

L'efficacité décrit la réalisation des objectifs. C'est la comparaison entre les objectifs fixés au départ et les résultats atteints. L'intérêt est de mesurer des écarts et de pouvoir les analyser. Le consultant va comparer les objectifs planifiés et les mettre en correspondance avec les résultats atteints au niveau de chaque zone et de chaque produit.

6.3. L'efficience

L'efficience concerne l'utilisation rationnelle des moyens à disposition et vise à analyser si les objectifs ont été atteints à moindre coût (financier, humain et organisationnel). Le critère d'efficience mesure la relation entre les différentes activités, les ressources disponibles, et les résultats prévus. Cette mesure sera quantitative, qualitative et portera aussi sur la gestion du temps et du budget.

6.4. L'impact

L'étude de l'impact mesure les retombées du projet à moyen et long terme, c'est l'appréciation de tous les effets, du projet sur son environnement, effets aussi bien positifs que négatifs, prévus ou imprévus, sur le plan économique, social, politique ou environnementale. C'est l'ensemble des changements significatifs et durables dans la vie des bénéficiaires et dans leur environnement à l'issue de la mise en œuvre du projet. L'analyse de l'impact portera sur les relations entre le but (ou l'objectif spécifique) et l'objectif ultime du projet. En d'autres termes, l'impact mesure si les bénéfices reçus par les bénéficiaires ciblés ont eu un effet global plus large sur un plus grand nombre de personnes dans le domaine de la prévention de l'extrémisme, les régions ciblées ou au Mali dans son ensemble.

6.5. La durabilité (pérennité, viabilité)

Le cinquième critère d'évaluation est la durabilité (ou encore pérennité ou viabilité). Il vise à savoir si les effets du projet perdureront après son arrêt. C'est l'analyse des chances que les effets positifs du projet se poursuivent lorsque le financement extérieur a pris fin. La viabilité, permet de déterminer si les résultats

positifs du projet (au niveau de son objectif spécifique) sont susceptibles de perdurer une fois taris les financements externes. Viabilité financière mais aussi opportunité de reproduire ou généraliser le projet à plus grande échelle.

6.6. Difficultés et limites de l'évaluation

Le contexte dont l'évaluation a été réalisée implique certaines limites dans la formulation des conclusions et recommandations. Notamment :

- Au moment de la mission d'évaluation, certaines activités du projet (infrastructures et AGR) étaient encore en cours de réalisation. L'évaluation des impacts du projet se fonde donc en partie sur des inférences autour de la pertinence des sous-projets appuyés au niveau communale/communautaire et perceptions des bénéficiaires touchés.
- La difficulté de se rendre dans les zones du projet à cause de la situation sécuritaire a empêché les visites des sites du projet et limité les rencontres avec les bénéficiaires directs (focus groupes). Les consultants ont utilisé des questionnaires en ligne ou appels téléphoniques, lorsque cela était possible, mais les données collectées pour l'évaluation sont limitées, surtout au niveau des impacts observés. Il est aussi important de mentionner la lenteur de certains acteurs à fournir les informations demandées et l'indisponibilité des bénéficiaires joints par téléphone, lorsque des rencontres en personne n'étaient pas possibles. Ces difficultés dans la collecte des données s'ajoutent aux insuffisances dans la base de données du projet, surtout au niveau des données de base dans le cadre de résultats.
- L'échantillon des personnes formées/touchées qui ont été enquêtées au niveau des communes n'est pas suffisant, ce qui ne permet pas de tirer des conclusions définitives sur certaines analyses et impact des certaines activités.
- Les deux agences devaient encore terminer certaines activités clés de S&E, notamment la revue annuelle de performance des collectivités locales, dans le cadre du mécanisme LoCAL, et l'enquête de perception du mécanisme IDEA, à cause de retards dans la finalisation des investissements d'adaptation et AGR sur le terrain. Les agences ont mis à disposition toute la documentation demandée, mais le timing de l'évaluation (projet encore un cours opérationnellement) a rendu compliqué une compilation exhaustive des toutes ressources utiles ressortant du projet pour en apprécier l'impact.

6.7. Matrice d'évaluation et questions évaluatives

Critères	Questions d'évaluation	Niveau d'analyse / indicateurs	Outils de collecte	Source de la donnée
PERTINENCE	Les objectifs et les résultats escomptés du projet sont-ils (i) pertinents par rapport aux priorités nationales déclinées dans les documents de planification ? (ii) Sont-ils clairs et réalistes au vu des ressources disponibles ? (iii) La réduction des conflits dus à la dégradation environnementale est-elle pertinente et répond-elle aux besoins des populations ciblées ?	Alignement des indicateurs de performance par rapport aux objectifs de développement Alignement des objectifs du projet par rapport aux besoins exprimés	Revue documentaire Entretiens avec les autorités Entretiens avec le staff du projet Entretien avec les bénéficiaires Entretiens avec les agences locales de mise en œuvre	Documents du projet Autorités communales, régionales et nationales Bénéficiaires Staff du projet Staff des agences de mise en œuvre
	Quelle est la contribution du projet à l'atteinte des ODD ? À l'atteinte des objectifs du Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable 2019-2023 ?	Alignement du projet avec les ODD Alignement du projet avec les objectifs du CREED 2019-2023	Revue documentaire Entretiens avec les autorités Entretiens avec le staff du projet Entretiens avec les agences locales de mise en œuvre	
	Les interventions sont-elles pertinentes par rapport aux objectifs du UNSDCF	Alignement du projet avec l'UNSCDF	Revue documentaire Entretiens avec les	

	et Programme Pays PBF ? Notamment en ce qui concerne la consolidation de la paix, la gouvernance démocratique et le développement locale résilient ?	Alignement du projet avec la stratégie du PBF	autorités Entretiens avec le staff du projet	
	Les arrangements institutionnels prévus sont-ils adéquats par rapport aux enjeux ?	Nature des partenariats signés Identification des partenaires et alignement du projet avec leurs domaines d'expertise	Revue documentaire Observations directes Entretiens avec le staff du projet Entretiens avec les agences locales de mise en œuvre	
	Le cadre des résultats (indicateurs) défini sont-ils (i) pertinents et adaptés pour la mesure des résultats ? (ii) Le cadre des résultats est-il cohérent ?	Audit du cadre de résultats Formulation des objectifs et des indicateurs de résultats Niveau de détermination des cibles	Revue documentaire Observations directes Entretiens avec les autorités Entretiens avec le staff du projet	
	Quels sont les points forts et les faiblesses au niveau de la conception du projet ?	Liste des points forts Liste des points faibles	Revue documentaire Observations directes Entretiens avec les autorités Entretiens avec le staff du projet Entretien avec les bénéficiaires Entretiens avec les agences locales de mise en œuvre	
EFFICACITE	Des progrès vers les résultats ont-ils (i) été réalisés ? (ii) Dans quelle mesure les résultats du projet ont contribué à la réalisation des objectifs du projet ?	Niveau d'atteinte des indicateurs de performance dans le cadre logique	Revue documentaire Observations directes Entretiens avec les autorités Entretiens avec le staff du projet Entretien avec les bénéficiaires Entretiens avec les agences locales de mise en œuvre	Documents du projet Autorités communales, régionales et nationales Bénéficiaires Staff du projet Staff des agences de mise en œuvre
	Dans quelle mesure les résultats du projet ont contribué aux effets escomptés ?	Niveau de réduction des conflits Nature et nombre des AGR vertes promues		
	Quels sont les facteurs externes qui ont contribué à la réalisation ou non des résultats du projet ?	Natures des facteurs Nombre de facteur Influence des facteurs sur le projet		
	Quelles sont les principales difficultés rencontrées et lesquelles en sont les causes ?	Nombre et nature des difficultés Impacts des difficultés sur les activités		
	Dans quelle mesure les structures de coordination mises en place dans le projet ont-ils fonctionné ? Mécanisme LoCAL (comité de pilotage), mécanisme formel ou informel de coordination entre les deux agences	Nature des structures de coordination Mode de collaboration Résultats de la collaboration		
EFFICIENCE	Dans quelle mesure les ressources (financières, humaines et informationnelles) investies dans le cadre de la mise en œuvre de chaque Résultat ont-elles (i) été utilisées de manière optimale au regard des résultats atteints ? (ii) Les ressources étaient-elles suffisantes par rapport aux résultats atteints ?	Budget des activités Utilisation des budgets par rapports aux résultats obtenus Problèmes rencontrés avec les finances	Revue documentaire Entretiens avec le staff du projet Entretiens avec les agences locales de mise en œuvre	Documents du projet Autorités communales, régionales et nationales Bénéficiaires Staff du projet Staff des agences de mise en œuvre
	Quelle est la qualité du système de suivi du projet ? Dans quelle mesure aide-t-il les agences et les parties	Mode de gestion du projet Impact du mode de		

	prenantes à saisir les résultats du projet au niveau local ?	gestion sur la performance		
	Les partenariats qui ont été liés sont-ils suffisamment efficaces pour aider une bonne mise en œuvre des activités et une atteinte des résultats ?	Nature des partenariats Effets des partenariats sur la performance du projet Comment est-ce que les entités ont travaillé ensemble		
IMPACT	Dans quelle mesure le projet contribue à réduire les impacts de la dégradation de l'environnement et du changement climatique sur les conflits, la perception d'injustice dans les politiques de développement local, et la vulnérabilité des femmes aux risques de conflits intercommunautaires ?	Nature des conflits Identité des parties en conflits Prévalence des conflits avant et après le projet Méthodes utilisées par le projet et résultats obtenus	Revue documentaire Observations directes Entretiens avec les autorités Entretiens avec le staff du projet Entretien avec les bénéficiaires Entretiens avec les agences locales de mise en œuvre	Documents du projet Autorités communales, régionales et nationales Bénéficiaires Staff du projet Staff des agences de mise en œuvre
	Dans quelle mesure le projet a renforcé les capacités techniques et opérationnelles des communautés, des collectivités et des organisations de la société civile face aux conséquences de la dégradation environnementale et des risques climatiques et des investissements permettant de réduire les causes des conflits liés à la dégradation de l'environnement et aux aléas climatiques sont réalisés ?	Formation et sensibilisations données Changements induits Nature des changements induits Changement dans la méthode de planification Changement dans la gestion des conflits Prévalence des conflits		
	Dans quelle mesure le projet a outillé et garanti aux femmes un accès aux opportunités économiques vertes réduisant les causes des conflits intercommunautaires/ dégradation environnementale ?	Nombre de femmes renforcées Nature du renforcement Résultats directs du renforcement Résultats visible et potentiel du renforcement	Revue documentaire Observations directes Entretiens avec les autorités Entretiens avec le staff du projet Entretien avec les bénéficiaires Entretiens avec les agences locales de mise en œuvre	Documents du projet Autorités communales, régionales et nationales Bénéficiaires Staff du projet Staff des agences de mise en œuvre
DURABILITE	Quel a été le degré d'appropriation du projet par le Gouvernement et les communautés (services techniques locaux, CT, ONG, Groupements de femmes) ?	Niveau d'appropriation par les parties prenantes Actions entreprises par les autorités à la suite du projet	Revue documentaire Observations directes Entretiens avec les autorités Entretiens avec le staff du projet Entretiens avec les agences locales de mise en œuvre	Documents du projet Autorités communales, régionales et nationales Bénéficiaires Staff du projet Staff des agences de mise en œuvre
	Dans quelle mesure les changements positifs intervenus au niveau des organes de planification, réalisation et gestion des investissements locaux, mécanismes de financements, continueront-ils à l'avenir ? Les capacités développées et/ou renforcées ont-elles produit des effets durables ?	Continuation des méthodes promues Continuation des AGR promues Existence de plans viables pour les entrepreneurs Existence de marchés pour les produits		
	L'implication et la contribution de la partie nationale contribue à quel niveau et permet de promouvoir la mobilisation de ressources et d'assurer la durabilité ?	Ressources additionnelles mobilisées Existence de plan sur le long terme pour les activités		
	La complémentarité, la collaboration et la synergie entre les partenaires au développement seront-elles durables ?	Existence d'un plan de travail des partenaires pour le futur		

		Potentiel de développement des partenariats		
--	--	---	--	--

7. Résultats de l'évaluation

a. La pertinence

Les objectifs et les résultats escomptés du projet sont-ils (i) pertinents par rapport aux priorités nationales déclinées dans les documents de planification ? (ii) Sont-ils clairs et réalistes au vu des ressources disponibles ? (iii) La réduction des conflits dus à la dégradation environnementale est-elle pertinente et répond-elle aux besoins des populations ciblées ?

Les objectifs et les résultats du projet sont pertinents par rapport aux priorités nationales. En effet, la pertinence du projet est avérée par rapport aux stratégies et priorités nationales et internationales portant sur la prévention et la gestion non violente des conflits et le rôle actif des femmes dans le processus de consolidation de la paix telles que le 3^{ème} Plan d'Action Nationale (PAN) 2019-2023 ou la Résolution 1325 de l'ONU. Le projet est aussi pertinent du fait que les activités qu'il a déroulées répondent aux besoins des populations cibles. Les thèmes énumérés dans l'objectif principal et dans les résultats attendus ont été identifiés dans la majorité des projets.

Les zones choisies par le projet sont des zones à conflits intercommunautaires. L'exploitation des ressources naturelles s'y traduit par leur dégradation continue et la détérioration progressive des conditions de vie et la sécurité des populations. Le changement climatique a perturbé les relations sociales entre les différentes communautés dans ces zones, les rendant plus vulnérables et a engendré de nouvelles formes de conflits. La relation entre changement climatique et risque d'augmentation de pauvreté et de conflits est avérée.

Ce projet propose une solution à la problématique des conflits intercommunautaires dus à la dégradation des ressources naturelles dans un contexte de changement climatique, considéré comme un frein à la cohésion sociale et la consolidation de la paix. Les objectifs du projet en tant que visant à la réduction des conflits due à la dégradation de l'environnement sont pertinents et répondent aux besoins des populations. Les différentes parties prenantes confirment à 100 % que le projet est venu à point pour des communautés dans un contexte fragile à l'insécurité.

Quelle est la contribution du projet à l'atteinte des ODD ? A l'atteinte des objectifs du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable 2019-2023 ?

L'ensemble des produits dans le cadre logique du projet participe à l'atteinte des ODD suivants à travers les activités promues dans l'égalité des genres, le développement économique, la planification durable de l'utilisation des ressources naturelles :

- **ODD 5** (Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles : 5.1 Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles) ;
- **ODD 8** (Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous : 8.4 et 8.5) ;
- **ODD 9** (Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation : 9.1 : Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité ; 9.2 : Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés).

A travers les produits 1.1 et 1.2, le projet participe à renforcer les membres des communautés et leurs représentants pour mieux planifier leur développement local et mieux tirer partie de leur environnement. De ce fait, il participe à la réalisation des :

- **ODD 12** (Établir des modes de consommation et de production durables : 12.2 parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles) ;
- **ODD 13** (Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions : 13.1 : Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat ; 13.3 : Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide ; 13.b : Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face aux changements climatiques, l'accent étant mis notamment sur les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés).

A travers le produits 1.2, le projet augmente les capacités des communautés dans l'exploitation et la gestion durable de leurs ressources naturelles et contribue ainsi atteindre :

- **ODD 15** (Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la certification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité) ;
- **ODD 16** (Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous) ;
- **ODD 17** (Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser : 17.1 Améliorer, notamment grâce à l'aide internationale aux pays en développement, la mobilisation de ressources nationales en vue de renforcer les capacités nationales de collecte de l'impôt et d'autres recettes ; 17.7 Promouvoir la mise au point, le transfert et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement en faveur des pays en développement, à des conditions favorables, y compris privilégiées et préférentielles, arrêtées d'un commun accord).

De même, le projet est aligné au Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (2019-2023), dans ses axes 1 (Gouvernance efficace et redevable pour une société en paix, juste et inclusive) et 2 (Croissance inclusive, résiliente et durabilité environnementale).

Les interventions sont-elles pertinentes par rapport aux objectifs du UNSDCF 2020-2024 des Nations Unies et Programme Pays PBF ? Notamment en ce qui concerne la consolidation de la paix, la gouvernance démocratique et la croissance inclusive et durabilité environnementale (le développement local résilient)

L'UNSDCF 2020-2024, à travers ses priorités stratégiques résultantes du Bilan Commun Pays (BCP), cherche à contribuer à accélérer les résultats vers l'atteinte des ODD. Ainsi, selon la théorie du changement de l'UNSDCF :

- Si la gouvernance est efficace et redevable pour une société en paix, en sécurité, juste et inclusive avec une participation active des populations, acteurs du changement social ;
- Si les populations bénéficient d'une manière équitable des dividendes d'une croissance inclusive, résiliente et durable ;
- Si l'utilité des services sociaux de base et d'une protection sociale de qualité est comprise et appropriée par les populations, et les services y compris la protection sociale, sont accessibles à tous dont les plus vulnérables en réponses à leurs demandes ;

Alors, la réalisation d'une paix durable et la restauration de la dignité humaine, le développement économique, social, culturel et environnemental inclusif contribueront à l'amélioration du bien-être des populations tout en veillant à ce que personne ne soit laissé de côté.

Les résultats de l'UNSDCF sont alignés sur les priorités nationales formulées dans le document CREDD et contribuent à la réalisation de plusieurs des 77 cibles des ODD priorisées par le Mali, ils sont organisés autour de trois axes stratégiques (Axe1 : Gouvernance efficace et redevable pour une société en paix, juste et inclusive ; Axe2 : croissance inclusive, résiliente, et durabilité environnementale ; Axe3 : l'amélioration de l'accès aux services de protection sociale et aux actions humanités pour les personnes vulnérables y compris celles en situation d'urgence. En partant de la théorie du changement de l'UNSDCF, les interventions sont pertinentes par rapport aux objectifs du UNSDCF 2020-2024 des Nations Unies et Programme Pays PBF.

Les arrangements institutionnels prévus sont-ils adéquats par rapport aux enjeux ?

Le projet « Appui à la gestion des risques liés à la dégradation environnementale à travers des mesures d'adaptation dans les zones à risque de conflits intercommunautaires » est mis en œuvre par deux agences du SNU (ONUDI et UNCDF). Les agences du SNU ont sous-contracté ou engagé des organisations locales (ONGs) et agences étatiques nationales, régionaux et locaux pour la mise en œuvre des activités sur le terrain et acheminement des financements vers les collectivités territoriales (elles-mêmes ont procédé à des contractualisations communautaires avec les entreprises de travaux et prestataires pour la réalisation des activités et investissements). Ces organisations/agences étaient les suivantes :

Agences étatiques :

- Agence Nationale d'Investissements des Collectivités Territoriales (ANICT) pour le transfert des subventions pour la résilience climatique basée sur la performance (SRCBP) et l'opérationnalisation du mécanisme LoCAL
- Agence de l'Environnement et Développement Durable (AEDD) pour la gouvernance au niveau nationale du mécanisme LoCAL et appui conseil auprès des communes bénéficiaires en matière environnement et changement climatique
- Agence de Développement Régionale (ADR) de Mopti pour l'encadrement et l'appui dans la maîtrise d'ouvrage communale des investissements d'adaptation et vertes dans la région de Mopti
- Collectivités locales cibles, qui reçoivent les SRCBP dans le cadre du mécanisme LoCAL pour l'implémentation des investissements d'adaptation et verts, en ligne avec le circuit national (FNACT sous l'égide de l'ANICT) et le cycle de planification locale.

Organisations locales :

- ONG YAGTU pour la sensibilisation, design et l'implémentation du système de cash for work pour la mise en œuvre des investissements d'adaptation et vertes ;
- Association Malienne pour la Survie du Sahel (AMSS) pour l'élaboration des Plans de Gestion Environnementales et Sociales (PGES), la formation sur l'entrepreneuriat et le suivi-évaluation du mécanisme financier IDEA en collaboration avec Orange Money.
- Association pour l'Appui au Développement Intégré (AADI) pour assurer le transfert de connaissances théoriques et pratiques pour le développement de l'agro écologie et la mise en œuvre de nouvelles opportunités économiques à travers des activités génératrices de revenus vertes (AGR vertes) pour les femmes.

Les organisations locales étaient engagées comme fournisseurs de services et ont mis en œuvre les actions qui étaient identifiés dans leurs termes de référence. Le PBF demande aussi qu'au moins 40% du budget soit alloué aux OSC nationales/locales en tant que partenaires de mise en œuvre. Ces organisations de mise en œuvre doivent être dirigées par des femmes et des jeunes. Ces fonds servent au renforcement des capacités des partenaires de mise en œuvre et la mise en œuvre des activités.

Dans le cas des agences étatiques, UNCDF a utilisés les systèmes et fonctions qui relevaient de leur responsabilité et mandat pour la mise en œuvre déléguée du mécanisme de financement LoCAL avec un appui technique et financier visant à renforcer leur capacité institutionnelle. En ce qui concerne l'ANICT, en charge du financement des collectivités locales et transfert des subventions de résilience climatique basées sur la performance (SRCBP), le projet a connu plusieurs retards au début à cause de dysfonctionnements internes à l'agence. Ces dysfonctionnements ont perduré presque cinq mois au début de la mise en œuvre, bloquant ainsi les SRCBP vers les collectivités qui sont acheminé à travers le circuit

national du FNACT. Il s'agissait principalement de confusion dans les numéros de compte de l'agence et du circuit long que prenaient les transferts d'argent pour arriver aux collectivités. Ce problème a ainsi occasionné un retard significatif sur la mise en œuvre. Parallèlement l'ANICT est en phase d'accréditation au Fonds Vert pour le Climat (FVC) pour un accès direct du pays/collectivités locales aux ressources climatiques. Et elle bénéficie de l'appui technique et financier de l'UNCDF à cet effet depuis 2019.

L'AEDD assure aussi la présidence du comité technique LoCAL, l'organe de gouvernance nationale qui supervise le déploiement du mécanisme de financement LoCAL et ses SRCBP et qui est l'agence étatique spécialisée qui s'occupe des aspects relatifs à l'environnement et changement climatique. Elle est l'autorité nationale désignée qui soutient les accréditations des structures au FVC. L'AEDD a été aussi membre du comité de pilotage que le PBF avait mis en place pour tous ses projets.

L'ADR de Mopti, contrairement à celui de Kayes a été mobilisée pour la mise en œuvre d'activités relatives à la planification locale/PDESC et la maîtrise d'ouvrage des investissements. L'ADR a été impliquée au niveau de Mopti car les communes de la région n'avaient jamais déployé le mécanisme de financement LoCAL pour mettre à disposition un appui de proximité en vue des contraintes d'accès aux zones d'intervention pour questions sécuritaires. Dans le cadre de l'appui, les PDESC de 2 communes ont été mis à jour en prenant en compte les questions du genre et des changements climatiques. La dernière activité relative à la capitalisation des actions du projet à Mopti était toujours en train d'être planifiée.

Au bout du compte la performance notée pour le projet est la résultante de la collaboration entre les agences du SNU et les organisations nationales et locales.

Le cadre des résultats (indicateurs) défini sont-ils (i) pertinents et adaptés pour la mesure des résultats ? (ii) Le cadre des résultats est-il cohérent ?

Une grille d'analyse SMART a été appliquée aux indicateurs du projet avec leurs cibles associées. Cette grille d'analyse permet d'apprécier la qualité des indicateurs à travers l'utilisation des critères SMART (spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et temporel). La majorité des indicateurs de performance utilisés par le projet est SMART. Aucun des indicateurs choisis n'est quand même parfaitement smart à cause, le plus souvent, du caractère composite de leurs cibles : ces indicateurs devaient bien souvent satisfaire à deux ou trois cibles différentes, ce qui rendait leur mesure de plus en plus complexe. Les critères en vert sont alignés à la qualité SMART, les critères en jaune sont partiellement alignés à la qualité SMART et ceux en rouge ne sont pas alignés à la qualité SMART.

Vert : Critère aligné à la qualité SMART		Jaune : Critère partiellement aligné à la qualité SMART		Rouge : Critère pas aligné à la qualité SMART		
Indicateur	Cible de fin de projet	Analyse SMART				
		S	M	A	R	T
Indicateur 1.1 Augmentation des capacités techniques et opérationnelles des communautés, des collectivités et des organisations de la société civile face aux conséquences de la dégradation environnementale et des risques climatiques	Données de base : A définir en début de projet Augmentation de 30%					
Indicateur 1.2 Nombre de conflits induits ou accélérés par la dégradation de l'environnement et les aléas climatiques	Données de base : A définir en début de projet Reduction de 30%					
Indicateur 1.3 Évolution de la vulnérabilité des femmes (ciblés par le projet) face aux risques de conflits intercommunautaires liés à la dégradation de l'environnement	Données de base : A définir en début de projet Reduction de 50%					

Indicateur 1.1.1 Nombre d'acteurs locaux mobilisés et renforcés	Données de base : 00 Cible : 8 OSC, 40 responsables locaux, 20 groupes productifs de femmes (opérant dans l'agro pastoral) sont renforcés						
Indicateur 1.1.2 Nombre de cadre de concertations communales établis	Données de base : 00 Cible : au moins 1 cadre de concertation communal est établi par commune (soit au minimum 4 au total)						
Indicateur 1.1.3 Nombre de solutions identifiées dans les cadres de concertations communales	Données de base : 00 Cible : au moins 2 solutions sont définies collégialement dans chaque cadre de concertation communal						
Indicateur 1.2.1 Nombre de personnes formées à la gestion pacifique des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles / Nombre de responsables locaux sont formés à la planification sensible aux conflits liés à la dégradation de l'environnement	Nombre de personnes formées à la gestion pacifique des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles / Nombre de responsables locaux sont formés à la planification sensible aux conflits liés à la dégradation de l'environnement/ changement climatique/ genre Données de base : 00 Cible : au moins 40 responsables locaux sont formés						
Indicateur 1.2.2 Nombre de formateurs outillés et formés.	Données de base : 00 Cible : au moins 20 formateurs formés						
Indicateur 1.2.3 Nombre de relais communautaires renforcés	Données de base : 00 Cible : au moins 20 relais communautaires renforcés						
Indicateur 1.3.1 Nombre de plan d'action défini dans le cadre du mécanisme LoCAL	Nombre de plan d'action défini dans le cadre du mécanisme LoCAL Données de base : 00 Cible : au moins 1 plan d'action à travers le mécanisme LoCAL est défini pour la mise en œuvre des 2 solutions (précédemment identifiées dans chaque commune)						
Indicateur 1.3.2 Nombre d'investissement ou HIMO réalisé	Données de base : 00 Cible : au moins 1 investissement et/ ou HIMO est réalisé par commune (4 investissements ou HIMO au total)						
Indicateur 1.3.3 Nombre de bénéficiaires (femmes / jeunes) formés dans le cadre du mécanisme LoCAL	Données de base : 00 Cible : au moins 200 bénéficiaires formés dans le cadre du mécanisme LoCAL (soit 50 par communes)						
Indicateur 2.1 Augmentation des femmes engagées dans les AGR vertes dans les zones à risque de conflits liés aux dégradations environnementales	Données de base : A définir au début du projet Cible : Augmentation de 50 %						
Indicateur 2.2 Augmentation du revenu mensuel des femmes	Données de base : A définir en début de projet Cible : une augmentation d'au moins 30%						
Indicateur 2.3 Les femmes se sentent mieux outillées pour faire face aux conflits intercommunautaires liés à la dégradation de l'environnement	Données de base : A définir en début de projet Cible : Augmentation de 30%						
Indicateur 2.1.1 Nombre de nouvelles AGR développées	Données de base : 00 Cible : au moins 2 nouvelles AGR vertes sont introduites et développées dans chaque groupe de femmes						
Indicateur 2.1.2 Nombre de femmes formées en production, transformation et gestion de la qualité respectueuse de l'environnement	Données de base : 00 Cible : 500 femmes sont formées						
Indicateur 2.1.3 Nombre de formateurs formés (OSC)	Données de base : 00 Cible : 10 formateurs formés						

Indicateur 2.1.4 Nombre de femmes formées en entrepreneuriat et stratégie commerciale	Données de base : 00 Cible : 500 femmes sont formées						
Indicateur 2.2.1 Mise en œuvre effective du mécanisme de financement en faveur des groupes de femmes	Données de base : 00 Cible : 1 mécanisme de financement IDEA est mis en place						
Indicateur 2.2.2 Nombre de groupes de femmes financés	Données de base : 00 Cible : 20 groupes de femmes sont financés						
Indicateur 2.2.3 Nombre de groupes de femmes accompagnés et suivis dans le développement de leur AGR	Données de base : 20 groupes de femmes Cible : 20 groupes de femmes sont accompagnés et suivis dans le développement de leur AGR						

Globalement, les indicateurs choisis pour suivre et évaluer la performance du projet peuvent collectivement donner une bonne représentation de la performance du projet. La mesure des indicateurs pour lesquels la détermination des cibles a été différée est un problème car le projet ne les a finalement pas établis.

La combinaison des résultats et des indicateurs de performance et leur enchaînement dans le cadre logique est adéquate. A l'appui donné aux collectivités pour gérer l'exploitation des ressources naturelles de manière rationnelle, le projet y ajoute un appui direct aux groupements et individus afin de les rassembler autour d'une utilisation durable et sans conflits de ces ressources. Les cibles visées dans le cadre logique nous semblent tout de même modestes par rapport à l'étendue de la zone d'intervention. Cela est d'autant plus important que pour faire un impact significatif à l'échelle communale, nous estimons qu'il faudrait que le plus grand nombre de citoyens soient enrôlés dans la sensibilisation sur les bonnes pratiques et la législation.

Quels sont les points forts et les faiblesses au niveau de la conception du projet ?

Selon les consultants, plusieurs points forts et faibles relatifs à la conception du projet ont été notés. Il s'agit essentiellement des points soulevés dans le tableau suivant :

Points forts	Points faibles
1. Le projet répond aux priorités nationales 2. Le projet répond aux besoins des communautés 3. Le projet s'aligne avec les objectifs ODD, CREED et UNSDCF et PBF 4. Projet à caractère innovant 5. Prise en compte des questions de changements climatiques, genre et la gestion des conflits liés à la gestion de ressources naturelles 6. Création des activités génératrices de revenus vertes et financement d'investissements publics pour une résilience climatique accrue 7. Le projet a appliqué deux autres mécanismes de suivi évaluations de performances (LoCAL et IDEA)	1. Le démarrage tardif à cause de contexte socio politique et sanitaire du pays 2. Le faible niveau de couverture des populations engagées dans les actions directes 3. Insuffisance de clarté dans le mécanisme de prise de décision et des canaux de communication entre les deux agences. 4. L'imprécision dans le choix des indicateurs d'effets et d'impacts 5. La non-documentation des données de base pour certains indicateurs 6. Le retard important dans la finalisation du plan de gestion environnemental

Le projet répond parfaitement aux priorités nationales. Les thématiques soulevées, comme la gestion des ressources naturelles et leurs liens avec les conflits communautaires sont discutées dans plusieurs documents stratégiques du gouvernement, des communautés et des acteurs au développement. Cela facilite l'adhésion des populations au concept du projet.

La promotion des AGR vertes répond au double besoin de donner aux populations des sources de revenus et en même temps de s'assurer que leurs activités participent à réduire les impacts négatifs de l'action

anthropique sur l'environnement. La zone d'intervention est déjà connue pour souffrir de déforestation, de pollution et d'érosion continue des sols. Toutes les actions menées prennent cela en compte.

D'un autre côté, à cause d'un budget réduit, le projet n'a pas pu couvrir un nombre significatif de groupes et d'individus sur les actions directes. Il opère plus à l'échelle communale, et se présente comme une expérience pilote à laquelle il faudrait plus tard trouver des solutions pour une réplique à grande échelle.

L'ensemble des indicateurs de performance au niveau du but souffrent d'imprécision, contrairement aux autres indicateurs dans le cadre logique. Cela a induit une difficulté de mesurer exactement la différence induite par le projet au niveau des communautés.

Le Plan de Gestion Environnemental et Social du projet n'a été adopté que vers la fin du projet, alors que c'est un outil de pilotage et minimisation des risques environnementaux et sociaux du projet. Il n'a pas été utilisé lors de la mise en place des activités à cause de cela.

b. L'efficacité

Des progrès vers les résultats ont-ils (i) été réalisés ? (ii) Dans quelle mesure les résultats du projet ont contribué à la réalisation des objectifs du projet ?

Le projet visait à atteindre deux résultats :

Résultat 1 : Les capacités techniques et opérationnelles des communautés, des collectivités et des organisations de la société civile face aux conséquences de la dégradation environnementale et des risques climatiques sont renforcées et la planification et des investissements permettant de réduire les causes des conflits liés à la dégradation de l'environnement et aux aléas climatiques sont réalisés via des activités communautaires.

Résultat 2 : Les femmes bénéficient d'opportunités économiques vertes réduisant les causes des conflits intercommunautaires/ dégradation environnementale.

Le résultat « les capacités techniques et opérationnelles des communautés, des collectivités et des organisations de la société civile face aux conséquences de la dégradation environnementale et des risques climatiques sont renforcées et la planification et des investissements permettant de réduire les causes des conflits liés à la dégradation de l'environnement et aux aléas climatiques sont réalisés via des activités communautaires » est mesuré à travers trois indicateurs de performance :

- 1- Augmentation des capacités techniques et opérationnelles des communautés, des collectivités et des organisations de la société civile face aux conséquences de la dégradation environnementale et des risques climatiques
- 2- Nombre de conflits induits ou accélérés par la dégradation de l'environnement et les aléas climatiques
- 3- Évolution de la vulnérabilité des femmes (ciblés par le projet) face aux risques de conflits intercommunautaires liés à la dégradation de l'environnement.

Le projet a choisi de mesurer le premier indicateur en augmentant les capacités techniques et opérationnelles des communautés, des collectivités et des organisations de la société civile face aux conséquences de la dégradation environnementale et des risques climatiques. À la fin du projet, les collectivités ont élaboré leurs plans de travail intégré (adaptation-genre-conflits). Elles sont en train d'effectuer la maîtrise d'ouvrage pour les investissements verts et d'adaptation et travaillent de manière efficace avec ADR et les autres partenaires, notamment YAGTU et les services

✓ Témoignage d'un participant Aladj Souley Diarra, conseiller villageois à Goundaka



Je m'appelle Aladj Souley Diarra. Agé de 69 ans, je suis conseiller villageois à Goundaka commune rurale de Pignari-Bana. Je suis membre du comité de gestion de conflit du village de Goundaka mais sans aucune notion particulière. Cette formation initiée par les partenaires en collaboration avec la mairie m'a vraiment renforcé. Je pourrai à présent un très bon médiateur et pleinement joué mon rôle. Je m'engage à mettre fidèlement cette connaissance acquise au service de ma communauté afin la paix triomphe. Je remercie la mairie et ses partenaires techniques et financiers.

déconcentrés de l'état pour la maîtrise d'ouvrage. Les interviews ont été tenues avec les représentants des mairies bénéficiaires et des femmes bénéficiaires d'autres groupes.

Pour le second indicateur et le troisième indicateur, le projet n'a pas mis en place un système à même de mesurer tous les conflits dans la zone d'intervention ou le niveau de vulnérabilité des acteurs bénéficiaires. Les actions du projet ont certes eu des effets sur elles mais il est difficile d'en connaître la portée sinon par les récits anecdotiques obtenus de certaines personnes interviewées.

Le renforcement de capacité par l'ONG YAGTU en prévention et gestion de conflits a permis de mettre en place des comités de gestion de conflits (cadres de concertation) et des comités de gestion et de plaintes pour les investissements communaux financés. Les comités mis en place après le renforcement des capacités et grâce aux connaissances acquises ont permis de réduire les cas de conflits. M. Ouologuem témoigne depuis la mise en place de ce projet, aucun conflit n'est signalé.

Au niveau du résultat :

	Indicateurs	Données de base	Cible de fin de projet	Progrès de l'indicateur au moment de l'évaluation
Résultat 1 Les capacités techniques et opérationnelles des communautés, des collectivités et des organisations de la société civile face aux conséquences de la dégradation environnementale et des risques climatiques sont renforcées et la planification et des investissements permettant de réduire les causes des conflits liés à la dégradation de l'environnement et aux aléas climatiques sont réalisés via des activités communautaires.	Indicateur 1 a : Augmentation des capacités techniques et opérationnelles des communautés, des collectivités et des organisations de la société civile face aux conséquences de la dégradation environnementale et des risques climatiques	00 (Donnée fournie par l'enquête de perception)	Augmentation de 30 %	Les collectivités ont élaboré leurs plans de travail intégré (adaptation-genre-conflits). Elles sont en train d'effectuer la maîtrise d'ouvrage pour les investissements et ont contractualisé avec les différents partenaires. L'indicateur sera informé par les résultats de l'évaluation annuelle de performance des collectivités territoriales dans le cadre du mécanisme LoCAL (prévues pour le Q2 2022)
	Indicateur 1 b : Nombre de conflits induits ou accélérés par la dégradation de l'environnement et les aléas climatiques	00 (Donnée fournie par l'enquête de perception)	Réduction de 30%	Depuis le début de projet et après les formations, aucun incident de conflits liés à la dégradation de l'environnement et les aléas climatiques n'a été enregistré dans les quatre communes. A noter que des rapports sur la situation conflits liés aux ressources naturelles ne sont pas disponibles dans les zones d'intervention du projet, donc l'appréciation sur l'indicateur s'est basée sur (i) informations mises à disposition par les partenaires d'exécution sur les conflits dans les zones d'interventions au cours du projet ; (ii) inputs ressortant des focus groups et key informant interviews

	Indicateur 1c : Évolution de la vulnérabilité des femmes (ciblés par le projet) face aux risques de conflits intercommunautaires liés à la dégradation de l'environnement	00 (Donnée fournie par l'enquête de perception)	Réduction de 50%	Les femmes sont les bénéficiaires de cash for work et elles sont exploitantes des infrastructures résilientes financées et AGR. A noter que l'enquête de perception pre et post n'ont été réalisées donc mêmes considérations que pour l'indicateur 1b. L'indicateur sera informé par les résultats de l'évaluation annuelle de performance des collectivités territoriales dans le cadre du mécanisme LoCAL (prévues pour le Q2 2022)
--	---	--	---------------------	---

Au niveau du produit 1.1, trois indicateurs de performance sont utilisés par le projet :

- 1- Nombre d'acteurs locaux mobilisés et renforcés. Données de base : 00, Cible : 8 OSC, 40 responsables locaux, 20 groupes productifs de femmes (opérant dans l'agro pastoral) sont renforcés.
- 2- Nombre de cadre de concertations communales établis. Données de base : 00, Cible : au moins 1 cadre de concertation communal est établi par commune (soit au minimum 4 au total).
- 3- Nombre de solutions identifiées dans les cadres de concertations communales. Données de base : 00, Cible : au moins 2 solutions sont définies collégialement dans chaque cadre de concertation communal.

A la fin du projet, 4 collectivités territoriales sont renforcées/formées, y compris les présidents des OSC, 6 représentants de services techniques décentralisés, les leaders communautaires des villages bénéficiaires du projet, les représentantes des associations des femmes ont participé activement dans la mise en œuvre des activités du projet, 4 cadres de concertation sont établis dans les communes cibles. Après les échanges il a été constaté qu'un cadre à dimension communale dans le domaine du changement climatique existe déjà dans la commune de Sandaré et de Simby. Pour plus de représentativité la composition des membres de ce cadre a été revue. Les cadres de concertation communales sont établis et fonctionnels d'après les interviews avec certains acteurs.

L'équipe d'évaluation n'a pas pu trouver des minutes de rencontres capables d'attester de leur fonctionnalité. Ces cadres se sont certes réunis pour discuter des options d'investissement au niveau des communes mais maintenant que ces décisions sont faites, leur avenir semble incertain étant donné que la fin du financement pourrait vite impliquer leur léthargie par manque d'actions.

	Indicateurs	Données de base	Cible de fin de projet	Progrès actuel de l'indicateur
Produit 1.1	Indicateur 1.1.1 : Nombre d'acteurs locaux mobilisés et renforcés	00	8 OSC, 40 responsables locaux, 20 groupes productifs de femmes (opérant dans l'agro pastoral) sont renforcés	4 collectivités territoriales ont été renforcées/formées, y compris les présidents des OSC, 6 représentants de services techniques décentralisés, les leaders communautaires des villages bénéficiaires du projet, les représentantes des associations des femmes ont participé activement dans la mise en œuvre des activités du projet, environ 600 bénéficiaires locaux.

	Indicateur 1.1.2 : Nombre de cadre de concertations communaux établis	00	Au moins 4 cadres de concertations communaux établis	4 cadres de concertation sont établis dans les communes cibles Il est prévu de mettre en place un cadre de concertation régionale multilatérale multisectorielle avec l'appui d'ADR (au besoin un cadre de concertation villageois) avec l'appui de YAGTU
	Indicateur 1.1.3 : Nombre de solutions identifiées dans les cadres de concertations communaux	00	Au moins 2 solutions sont définies collégialement dans chaque cadre de concertation communal	10 investissements intégrés d'adaptation sensible au genre et aux enjeux liés à l'exploitation des ressources naturelles ont été identifiés pour la mise en œuvre dans le cadre du projet. 8 comités de gestion et suivi établis. 4 comités de plaintes établis Activation des organes d'appui et d'orientation locaux CLAO/CTCAO

Au niveau du produit 1.2, le projet utilise trois indicateurs de performance pour suivre ses progrès :

- 1- Nombre de personnes formées à la gestion pacifique des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles / Nombre de responsables locaux sont formés à la planification sensible aux conflits liés à la dégradation de l'environnement/ changement climatique/ genre. Données de base : 00, Cible : au moins 40 responsables locaux sont formés.
- 2- Nombre de formateurs outillés et formés. Données de base : 00, Cible : au moins 20 formateurs formés.
- 3- Nombre de relais communautaires renforcés. Données de base : 00, Cible : au moins 20 relais communautaires renforcés.

En fin de projet 200 personnes formées sur les enjeux de sécurité/paix, gestion de conflits liés aux ressources naturelles, 29 élus locaux dont 09 femmes et 04 agents de mairie ont été formés dans le cadre des capacitacions aux communes et 29 élus locaux formés sont des relais communautaires, qui sont chargés de dupliquer au besoin. Les bénéficiaires interviewés confirment avoir été formés. La formation des relais communautaires sans plan réel de travail pour eux, est un problème. Le projet a investi dans la formation de ces relais mais il n'est pas prévu de les utiliser et ils n'ont pas été utilisés au-delà de la formation pour les activités du projet. La logique de cette activité semble dès lors difficile à justifier.

	Indicateurs	Données de base	Cible de fin de projet	Progrès actuel de l'indicateur
Produit 1.2 Les capacités les communautés, les collectivités locales et autres acteurs locaux pour intégrer les dimensions conflits/paix liés à l'exploitation des ressources naturelles, genre et adaptation au changement climatique dans leurs systèmes	Indicateur 1.2.1 Nombre de personnes formées à la gestion pacifique des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles / Nombre de responsables locaux sont formés à la planification sensible aux conflits liés à la dégradation de l'environnement	00	40 responsables locaux sont formés	200 personnes ont été formées sur les enjeux de sécurité/paix, gestion de conflits liés aux ressources naturelles
	Indicateur 1.2.2 Nombre de formateurs outillés et formés	00	Au moins 20 formateurs formés	29 élus locaux dont 09 femmes et 04 agents de mairie ont été formés dans le cadre des capacitacions aux communes (1.2.1)
	Indicateur 1.2.3 Nombre de relais communautaires renforcés	00	Au moins 20 relais communautaires renforcés	Ces 29 élus locaux formés sont des relais communautaires, qui sont chargés de dupliquer au besoin

de planification				
------------------	--	--	--	--

Au niveau du produit 1.3, le projet utilise trois indicateurs de performance pour suivre ses progrès :

- 1- Nombre de plan d'action défini dans le cadre du mécanisme LoCAL. Données de base : 00, Cible : au moins 1 plan d'action à travers le mécanisme LoCAL est défini pour la mise en œuvre des 2 solutions (précédemment identifiées dans chaque commune).
- 2- Nombre d'investissement ou HIMO réalisé. Données de base : 00, Cible : au moins 1 investissement et/ ou HIMO est réalisé par commune (4 investissements ou HIMO au total).
- 3- Nombre de bénéficiaires (femmes / jeunes) formés dans le cadre du mécanisme LoCAL. Données de base : 00, Cible : au moins 200 bénéficiaires formés dans le cadre du mécanisme LoCAL (soit 50 par communes).

Le projet rapporte en fin de cycle des résultats de 4 plans d'actions/PTA élaborés par les communes et approuvés, 04 PDESC revus et analysés, 04 Plans d'Investissement Annuels (PIA) revus et analysés pour la mise en œuvre des 21 actions (ou 10 investissements intégrés) identifiés sensibles au genre et aux enjeux liés à l'exploitation des ressources naturelles pour la mise en œuvre dans le cadre du projet. En moyenne, 137 personnes locales ont été formées sur le mécanisme LoCAL. La formation des membres de CLAO/CTCAO et comités de suivi national avec l'appui de ANICT une mission de concertation/formation sur le mode opératoire et LoCAL en cours dans les 4 communes.

Les investissements à faire étaient en cours de construction au moment de cette évaluation mais le tableau suivant en donne la liste établie par les collectivités locales selon l'UNCDF :

#	Region	Commune	Village	Investissement	Rational et impact attendu
0001-a	Kayes	Simby	Gassa	Aménagement d'un périmètre maraicher de 2ha sous forme de cash for work	Il ressort des informations émanées de la localité que les femmes et les jeunes constituent le groupe le plus vulnérable aux effets des changements climatiques. Les sécheresses récurrentes dues aux changements climatiques ont entraîné la baisse de la production agropastorale dans la zone. Cette situation est à la base du départ massif chaque année en exode des bras valides pour ne laisser que les femmes et les plus jeunes qui sont obligés de pratiquer du petit commerce pour s'y adapter. Ce commerce est basé sur le maraichage qui est même vulnérable aux effets néfastes des changements climatiques. L'intervention vise à améliorer leurs revenus et renforcer leur capacité d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques. L'intervention vise à aménager un périmètre maraicher adapté, à travers la mise en œuvre du cash for work à court terme.
0001-b	Kayes	Simby	Gassa	Formations sur les technologies innovantes dans la production maraichère aux productrices	L'agriculture est un secteur dépendant directement du climat. Depuis une trentaine d'années, les conditions climatiques au Mali ne font que se dégrader avec comme conséquences la perte des sols et du matériel génétique. Tout cela se traduit par la baisse des productions et de la productivité au niveau du secteur mentionné. En prélude de la mise en exploitation du périmètre cette capacitation permettra aux productrices de maîtriser les techniques productions adaptées aux changements climatiques.
0001-c	Kayes	Simby	Gassa	Mettre à la disposition des producteurs de nouvelles variétés plus performantes et plus adaptées aux changements climatiques	La mise à la disposition des productrices des variétés améliorées et adaptées et leurs paquets techniques d'accompagnement contribuera de façon significative à l'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire et également à l'autonomisation financière des productrices. Il est important pour les exploitantes de disposer d'une large gamme de variétés performantes et adaptées aux changements climatiques, ce qui donne une grande liberté de choix à partir duquel il sera possible de minimiser les effets néfastes des changements climatiques. Cette disposition aidera à renforcer leur activité génératrice de revenu. Les variétés à cycle relativement long se sont révélées de plus en plus peu adaptées à la zone sahélienne.

0002	Kayes	Sandaré	Wassam angaté	Mettre à la disposition des producteurs de nouvelles variétés plus performantes et plus adaptées aux changements climatiques.	Depuis une trentaine d'années, les conditions climatiques au Mali ne font que se dégrader avec comme conséquences la perte des sols, du matériel génétique et des espèces. Tout cela se traduit par la baisse des productions et de la productivité. Pour y faire face, les communautés locales durement affectées par les effets néfastes des changements climatiques. Une intervention de dotation aux exploitants en semences améliorées et adaptées est visée.
0003	Kayes	Sandaré	Wassam angaté	Réalisation d'un nouveau forage positif, bassin de puisage sous forme de cash for work	Les eaux souterraines connaissent des baisses et des montées de niveau qui se répètent de façon cyclique tous les ans, et l'ampleur de cette variation est influencée par les précipitations. La faible précipitation dans la zone qui se traduit par la baisse du niveau des eaux souterraines pendant une période de l'année. Les exploitants du périmètre sont confrontés à une pénurie d'eau, pendant une bonne période de l'année. L'eau étant un facteur limitant de la production maraîchère, l'intervention vise à la réalisation d'un forage, pour renforcer le système d'adduction existant.
0004	Kayes	Sandaré	Sandaré, Assa-Tiémala, Diallara, Monzom bougou, Sécouréba	Le compostage est un procédé qui consiste à produire de la fumure organique à partir des déchets bio dégradables existants dans notre environnement. Les déchets à composter sont déposés dans un trou de 30 à 50 cm de profondeur, creusé dans le sol.	Le cercle de Nioro est affecté par le réchauffement climatique et l'épuisement des terres qui se traduisent par la dégradation du sol. La dégradation des sols signifie pour les producteurs la disparition du support pour la production alimentaire et activités génératrice de revenus. Cette intervention vise à produire la fumure organique (compost) à travers le compostage, afin de rendre les terres fertiles.
0005	Kayes	Sandaré	Dembala	Surcreusement de la mare sous forme de cash for work	À l'instar des zones sahéliennes le cercle de Nioro affecté par une longue période de sécheresse, sans ressources en eaux souterraines ou profonde pour être utilisée et la hausse des températures. La réduction d'accès à l'eau entraînerait probablement une concurrence croissante pour l'eau avec des risques de conflits. Le stockage des eaux de pluies reste alors le seul moyen pour satisfaire les besoins de l'élevage. Cette ressource est fortement affectée par l'ensablement. Le surcreusement de cette mare est essentiellement tributaire de 2 facteurs primordiaux : la nature des sols et les conditions hydrologiques.
0006	Kayes	Sandaré	Sandaré	Surcreusement d'un puits à grand diamètre sous forme de cash for work	Les eaux souterraines connaissent des baisses et des montées de niveau qui se répètent de façon cyclique tous les ans, et l'ampleur de cette variation est influencée par les précipitations. La faible précipitation dans la zone qui se traduit par la baisse du niveau des eaux souterraines pendant une période de l'année. Afin d'assurer la disponibilité de l'eau pendant toute la période de l'année. La communauté prévoit une action de surcreusement d'un puits à diamètre dans leur périmètre maraîcher.
0007	Kayes	Sandaré	Sandaré	Réhabilitation du trottoir des étangs piscicoles	Remise en état de l'investissement étang piscicole (LoCAL cycle 2). L'investissement vise à accroître la disponibilité de poissons en zone aride avec une intégration de système maraîcher pour la diversification de moyens de subsistance.
0008	Kayes	Sandaré	Sekoureb a	Aménagement en grillage pour la clôture du périmètre maraîcher	Solution aux effets de pression sur ressources naturelles, atténuation de conflits liés aux ressources naturelles en tant que système de protection des cultures contre les divagations des animaux, souvent l'une des causes de conflits entre agriculteurs et éleveurs.
0009a	Mopti	Pignari Bana	Kakoli	Mise à disposition des semences améliorées maraîchères, pesticide bio, biofertilisants et petits matériels	Installation tardive de la pluie et son arrêt précoce ne permettent pas aux producteurs de faire une bonne production céréalière et animales, faible revenu des producteurs et productrices et difficulté de s'approvisionner en semences adaptées. La mise à dispositions en intrants des exploitants et petits matériels vise à augmenter le rendement. Afin d'améliorer les revenus des exploitants.

0009b	Mopti	Pignari Bana	Kakoli	Renforcement de capacité des producteurs sur les techniques de production maraichère.	Les producteurs ont des initiatives locales en matière de production maraichère mais qui nécessitent d'être redynamiser ou renforcer avec des techniques plus adaptées au changement climatique.
0009c	Mopti	Pignari Bana	Kakoli	Réalisation d'1 ha de périmètre maraicher avec une clôture en grillage, en haie vive, équipement d'un système d'eau, 2 bassins et 2 bornes fontaines.	Kakoli, est l'un des 23 villages de la commune rurale de Pignari Bana frappé par des phénomènes naturels comme la sécheresse, la forte précipitation des pluies. Ces phénomènes ont comme conséquence : l'érosion des terres cultivables, aridité du sol, entraînant la baisse de la production. Les couches les plus vulnérables (femmes et les enfants) s'adonnent à la production maraichère qui est une des mesures d'adaptation au changement climatique. Cette intervention de résilience vise à réaliser un périmètre maraicher au profit des couches vulnérables, avec un système de Cash for Work pour booster l'économie locale.
00010 a	Mopti	Dandougou -Fakala	Siraboug ou- Bambara	Mise à disposition des semences améliorées maraichères, pesticide bio, biofertilisants et petits matériels	La réduction du cycle hivernal (Installation tardive et l'arrêt précoce des pluies) affecte considérablement le rendement des paysans, face à cette situation de vulnérabilité, les paysans développent plusieurs stratégies de survie dont la production maraichère pour sa résilience. Ils le font avec des techniques rudimentaires qui impactent sur la production. Dans les soucis d'un meilleur rendement et de les rendre plus apte à la production avec des nouvelles techniques. il est opportun de former et d'informer les paysans sur les bonnes pratiques maraichère et à mieux les équiper qui va contribuer à l'amélioration substantiellement leur revenu
00010 b	Mopti	Dandougou -Fakala	Siraboug ou- Bambara	Formation 35 producteurs de dix (10) villages de la commune sur les techniques de compostage et de fertilisation des Sols/Terres de culture	Irrégularité des pluies et les pratiques culturales non adaptées en sont les causes pour appauvrissement des sols arables. Cette situation de vulnérabilité (réduction de la production) a pour solution alternative de résilience entre autres le renforcement de capacités des producteurs en technique de compostage, la fertilisation des sols/terres de culture afin d'augmenter le rendement agricole.
00010 c	Mopti	Dandougou -Fakala	Siraboug ou- Bambara	Réalisation d'1 ha de périmètre maraicher avec une clôture en grillage, en haie vive, équipement d'un système d'eau, 2 bassins et 2 bornes fontaines.	Dans le cadre de la réduction des risques et enjeux liés au changement climatique engendrant le plus souvent des conflits communautaires, la réalisation d'un périmètre maraicher est une alternative de résilience et de l'autonomisation socioéconomique des femmes. Cette intervention intègre le système Cash for Work, va permettre d'améliorer le revenu des couches vulnérables.

Source : UNCDF – ACCAF

Le travail HIMO n'a pas pu être mis en œuvre au moment de cette évaluation. Néanmoins, selon YAGTU, 363 bénéficiaires des schémas HIMO ont été identifiés par YAGTU et concertation avec les collectivités locales et communautés, 100 bénéficiaires formés sur les modalités cash for work dans le cadre du projet et implémentation du mécanisme LoCAL, comités de gestion et de plaintes mises en place pour les investissements à réaliser. Bien vrai des travaux HIMO ont démarré dans certaines communes. Les entreprises contractantes avaient démarré les travaux sans avoir des fonds. Donc les travaux ont cessé. Cela est dû au retard d'acquisition des fonds pour la réalisation de ces infrastructures au niveau de l'ANICT. Ce retard peut s'expliquer également par les grèves des collectivités. Il ressort des discussions avec les agences et les bénéficiaires que les problèmes survenus dans le transfert des fonds ont empêché de lancer ces activités. Par exemple, au niveau des collectivités, les entreprises contractantes ont fini d'établir les jardins maraichers, mais la confection des planches et le travail initial qui doit y être fait avant exploitation doit être fait à travers l'option HIMO avec les bénéficiaires. Étant donné que les fonds ne sont pas encore disponibles, les entreprises ont cessé le travail et les populations n'ont pas pu se mobiliser pour cela.

	Indicateurs	Données de base	Cible de fin de projet	Progrès réalisé au moment de l'évaluation
--	-------------	-----------------	------------------------	---

Produit 1.3 Des investissements et activités de « cash for work » vertes (adaptation au changement climatique/réduction des conflits) sont réalisées à travers les collectivités locales via le mécanisme LoCAL.	Indicateur 1.3.1 Nombre de plan d'action défini dans le cadre du mécanisme LoCAL	00	Au moins 1 plan d'action à travers le mécanisme LoCAL est défini pour la mise en œuvre des 2 solutions	4 plans d'actions/PTA ont été élaborés par les communes et approuvés 04 PDESC revus et analysés 04 PIA revus et analysés pour la mise en œuvre des 21 actions (ou 10 investissements intégrés) identifiés et en cours d'exécution
	Indicateur 1.3.2 Nombre d'investissement ou HIMO réalisé outillés et formés	00	Au moins 1 investissement et/ ou HIMO est réalisé par commune (4 investissements ou HIMO au total)	21 actions (ou 10 investissements intégrés) d'adaptation sensible au genre et aux enjeux liés à l'exploitation des ressources naturelles ont été identifiés pour la mise en œuvre dans le cadre du projet.
	Indicateur 1.3.3 Nombre de bénéficiaires (femmes / jeunes) formés dans le cadre du mécanisme LoCAL	00	Au moins 200 bénéficiaires formés dans le cadre du mécanisme LoCAL (soit 50 par communes)	137 personnes locales ont été formées sur le mécanisme LoCAL et le CfW. Avec l'appui de ANICT une mission de concertation/formation sur le mode opératoire ANFICT et LoCAL en cours dans les 4 communes

Au niveau du résultat 2, « les femmes bénéficient d'opportunités économiques vertes réduisant les causes des conflits intercommunautaires/ dégradation environnementale », le projet utilise quatre indicateurs de performance pour mesurer ses progrès :

- 1- Augmentation des femmes engagées dans les AGR vertes dans les zones à risque de conflits liés aux dégradations environnementales. Données de base : les 5 groupes de Sandaré totalisent 422 femmes modestement engagées dans les AGR vertes ; les 5 groupes de Simby totalisent 726 femmes engagées modestement dans les AGR Vertes ; les 5 groupements de Dandougou Fakala totalisent 924 femmes engagées modestement dans les AGR vertes (ces groupes sont regroupés dans des réseaux, et un réseau réunit parfois plus 10 groupes différents) ; les 5 groupes de Pignari Bana totalisent 74 femmes engagées fortement dans les AGR vertes. Cible : Augmentation de 50 %.
- 2- Augmentation du revenu mensuel des femmes. Données de base : Moyenne de 2125 FCFA/femme des 5 groupes de femmes de Simby ; Moyenne de 4500 FCFA/femme à Dangougou Fakala ; Moyenne de 3500 FCFA/ femme à Pignari Bana. Cible : une augmentation d'au moins 30%.
- 3- Les femmes se sentent mieux outillées pour faire face aux conflits intercommunautaires liés à la dégradation de l'environnement. Données de base : Enquête de perception. Cible : Augmentation de 30%.

Le projet rapporte en fin de cycle que 2,146 femmes opérant dans la transformation agro-alimentaire et la production agropastorale ont été impactées par le projet, les femmes ont été formées et soutenues dans 4 nouvelles AGR vertes (transformation des déchets agricoles en compost et production de biofertilisants; production d'aliments pour le bétail à partir de déchets organiques et plantes fourragères ; recyclage des déchets de matières en plastique en produits utilitaires ou ornementaux) restauration et reboisement de zones dégradées qui vont contribuer à augmenter leurs ressources financières et les femmes des 20 groupes de femmes accompagnés ont une meilleure compréhension des enjeux environnementaux et sont en mesure de mettre en œuvre des solutions à effet impact immédiat pour y remédier. Le membership des groupements bénéficiaires est un problème dans ce cas-ci. D'après les discussions faites avec les représentants des bénéficiaires, chacun de ces groupements rassemble en moyenne une trentaine de membres actifs. En plus le niveau des investissements fait par le projet ne permet pas de donner un capital significatif à toutes ces personnes si elles étaient des membres en activité. Il est estimé ici qu'à peu près deux cents femmes ont eu des opportunités de s'engager dans les AGR vertes grâce à l'action directe du projet.

L'atteinte du second indicateur sur l'augmentation du revenu des femmes d'au moins 30% par rapport à la donnée de base (moyenne de 3500 F par femme) ne peut pas être validée. En effet, il n'est pas possible de faire bénéficier de cette augmentation l'ensemble du membership potentiel déclaré par les groupements car sur le terrain, ces femmes ne sont pas toutes actives et le niveau d'investissement donné par le projet ne permet pas de répondre à tous leurs besoins de capital (ce qui aurait permis de les faire travailler davantage). Certains groupements ont reçu par exemple 300 000 FCFA pour faire de l'embouche ovine. Cela leur permet d'acheter cinq à six animaux pour lesquels elles doivent fournir soins et nourriture sur une durée de deux à trois mois. A la fin de l'opération, pour chaque animal, une plus-value de 20 à 30 milles est attendue. Le bénéfice induit par cette activité ne peut pas justifier l'augmentation de 30 % du revenu de chaque femme. D'après ONUDI, l'enquête de perception et le dernier rapport de suivi -évaluation de AMSS à l'issue de la troisième tranche du mécanisme IDEA permettront de mesurer la hausse réelle des revenus.

Il est aussi important de souligner, les progrès réalisés par les groupes de femmes accompagnés par le projet qui ont non seulement repris leur production et ont pu les commercialiser lors d'événements majeurs dans leur région. En effet, 3 groupes de femmes ont participé et proposé à la vente leurs produits au salon des paysans lors de la foire de Foire de Kolokani dans la région de Kayes du 14 au 16 juin 2022. Il s'agit entre autres de la coopérative Soumpou-Siré (commune de Simby) et des coopératives de Dougou Djigui et Nieta (commune de Sandare). Ce salon a été présidé par le ministre du Développement rural Modibo Keita au côté de son homologue de l'Action humanitaire, de la Solidarité, des Réfugiés et des Déplacés Oumarou Diarra. Enfin, le projet contribue aux efforts d'autosuffisance alimentaire et au développement de systèmes production locale.

	Indicateurs	Données de base	Cible de fin de projet	Progrès réalisé au moment de l'évaluation
Résultat 2 Femmes bénéficient d'opportunités économiques vertes réduisant les causes des conflits intercommunautaires/dégradation environnementale	Indicateur 2.1 Augmentation des femmes engagées dans les AGR vertes dans les zones à risque de conflits liés aux dégradations environnementales	Les 5 groupes de Sandaré totalisent 422 femmes modestement engagées dans les AGR vertes Les 5 groupes de Simby totalisent 726 femmes engagées modestement dans les AGR verts Les 5 groupements de Dandougou Fakala totalisent 924 femmes engagées modestement dans les AGR vertes (ces groupes sont regroupés dans des réseaux, et un réseau réunit parfois plus 10 groupes différents) Les 5 groupes de Pignari Bana totalisent 74 femmes engagées fortement dans les AGR vertes	Augmentation de 50 % du nombre de femmes engagées dans les AGR vertes	À ce jour 2146 femmes opérant dans la transformation agro-alimentaire et la production agropastorale ont été impactées par le projet
	Indicateur 2.2 Augmentation du revenu mensuel des femmes.	Moyenne de 2125 FCFA/femme des 5 groupes de femmes de Simby Moyenne de 4500	Une augmentation d'au moins 30% des revenus des femmes	Les femmes disposent dorénavant de 4 nouvelles AGR vertes qui vont contribuer à

	Indicateurs	Données de base	Cible de fin de projet	Progrès réalisé au moment de l'évaluation
		FCFA/femme à Danguougou Fakala Moyenne de 3500 FCFA/ femme à Pignari Bana		augmenter leurs ressources financières. La finalisation des formations entrepreneuriales et du mécanisme financier permettra de mieux apprécier l'impact financier à l'issue du projet
	Indicateur 2.3 Les femmes se sentent mieux outillées pour faire face aux conflits intercommunautaires liés à la dégradation de l'environnement	Enquête de perception	Augmentation de 30% des femmes formées dans les thèmes concernés	Les femmes des 20 groupes de femmes accompagnés (soit 2146 femmes) ont une meilleure compréhension des enjeux environnementaux et sont en mesure de mettre en œuvre des solutions à impact immédiat pour y remédier

Au niveau du produit 2.1, le projet utilise quatre indicateurs de performance pour suivre ses progrès :

- 1- Nombre de nouvelles AGR développées. Données de base : 00, Cible : au moins 2 nouvelles AGR vertes sont introduites et développées dans chaque groupe de femmes.
- 2- Nombre de femmes formées en production, transformation et gestion de la qualité respectueuse de l'environnement. Données de base : 00, Cible : 500 femmes sont formées.
- 3- Nombre de formateurs formés (OSC). Données de base : 00, Cible: 10 formateurs formés.
- 4- Nombre de femmes formées en entrepreneuriat et stratégie commerciale. Données de base: 00, Cible:500 femmes sont formées.

Les interviews tenues avec membres des groupes montrent qu'ils ont été formés sur 04 AGR vertes : transformation des déchets agricoles en compost et production de bio-fertilisants; production d'aliments pour le bétail à partir de déchets organiques et plantes fourragères ; recyclage des déchets de matières en plastique en produits utilitaires ou ornementaux ; restauration et reboisement de zones dégradées.

Pour ce qui est du développement des nouvelles opportunités vertes, il s'agit d'un processus, auquel le projet a contribué au lancement. En effet, les femmes n'avaient au départ du projet qu'un intérêt limité pour les nouvelles opportunités vertes. Maintenant elles ont pleinement réalisé les avantages qu'elles peuvent en tirer. Par exemple, les groupes de femmes comprennent non seulement les enjeux (aspect environnemental et l'importance de gérer les ressources naturelles), elles savent domestiquer les produits de la nature à bon escient mais elles sont désormais outillées pour lancer des AGR et générer un revenu financier conséquent. Les restrictions de mouvement des bénéficiaires compte tenu de la situation sécuritaire ainsi que la faible accessibilité des sites de formation pour les différents formateurs et experts techniques ont contraint l'équipe de projet à sélectionner un nombre bien défini des membres des groupes féminins. Afin que ces derniers participent aux formations (en moyenne 5 femmes par groupes de femmes)

	Indicateurs	Données de base	Cible de fin de projet	Progrès réalisé au moment de l'évaluation

Produit 2.1 Les capacités techniques et opérationnelles des groupes de femmes opérant dans le secteur agropastoral sont renforcées pour des AGR vertes et durables	Indicateur 2.1.1 Nombre de nouvelles AGR développées	Au maximum les groupes pratiquent actuellement 04 types d'AGR	Au moins 2 nouvelles AGR vertes sont introduites et développées dans chaque groupe de femmes	Les membres des groupes ont été formés sur 04 AGR vertes : • transformation des déchets agricoles en compost et production de biofertilisants ; • production d'aliments pour le bétail à partir de déchets organiques et plantes fourragères ; • recyclage des déchets de matières en plastique en produits utilitaires ou ornementaux ; • Restauration et reboisement de zones dégradées
	Indicateur 2.1.2 Nombre de femmes formées en production, transformation et gestion de la qualité respectueuse de l'environnement	00	500 femmes sont formées	140 femmes formées à la transformation agroalimentaire, production agropastorale, saponification respectueuse de l'environnement 158 participants (dont 22 hommes et 136 femmes) ont été formés à l'agro écologie et aux nouvelles opportunités vertes 40 formateurs (membres des OSC) ont été formés dont 35 femmes et 5 hommes
	Indicateur 2.1.3 Nombre de formateurs formés (OSC)	00	10 formateurs formés	40 formateurs (membres des OSC) ont été formés dont 35 femmes et 5 hommes
	Indicateur 2.1.4 Nombre de femmes formées en entrepreneuriat et stratégie commerciale	00	500 femmes sont formées	Au moins 100 femmes participeront aux formations à savoir 5 membres par groupes (20 groupes représentés au total)

Au niveau du produit 2.2, le projet utilise trois indicateurs de performance pour suivre ses progrès :

- 1- Mise en œuvre effective du mécanisme de financement en faveur des groupes de femmes. Données de base : 00, Cible : 1 mécanisme de financement IDEA est mis en place.
- 2- Nombre de groupes de femmes financés. Données de base : 00, Cible : 20 groupes de femmes sont financés.
- 3- Nombre de groupes de femmes accompagnés et suivis dans le développement de leur AGR. Données de base : 20 groupes de femmes, Cible : 20 groupes de femmes sont accompagnés et suivis dans le développement de leur AGR.

Les trois indicateurs de performance au niveau du produit 2.2 ont été atteints. Le mécanisme IDEA a été mis en place. Les activités des groupements sont relancées avec les 1ère et 2ème tranches pour un montant global de 11 771 100 F CFA. La troisième tranche (5 168 903 FCFA) a été également exécutée. Ce

mécanisme a permis aux groupements de femmes de développer leur AGR, d'acheter des intrants et matières premières et enfin d'augmenter leur fonds de roulement.

	Indicateurs	Données de base	Cible de fin de projet	Progrès réalisé au moment de l'évaluation
Produit 2.2 Mécanisme de financement IDEA est mis en œuvre pour financer les AGR vertes	Indicateur 2.2.1 Mise en œuvre effective du mécanisme de financement en faveur des groupes de femmes	00	1 mécanisme de financement IDEA est mis en place	Activité en phase de lancement
	Indicateur 2.2.2 Nombre de groupes de femmes financés	20	20 groupes de femmes sont financés	Activité en phase de lancement
	Indicateur 2.2.3 Nombre de groupes de femmes accompagnés et suivis dans le développement de leur AGR	20	20 groupes de femmes sont accompagnés et suivis dans le développement de leur AGR	Activité en phase de lancement. Le TDR pour le suivi-évaluation a été partagé avec les partenaires de mise en œuvre.

Dans quelle mesure les résultats du projet ont contribué aux effets escomptés ?

Les résultats du projet ont contribué aux effets escomptés dans la mesure où le projet a réalisé plusieurs types d'activités :

- La sensibilisation sur les questions environnementales et changement climatique.
- L'appui aux collectivités locales pour une meilleure prise en compte de leurs options de développement sensible aux conflits, à la gestion durable des ressources naturelles, et adaptation au changement climatique à travers la planification et exécution d'investissements portant sur ces thématiques.
- La promotion d'activités génératrices de revenus vertes, telles que la transformation des déchets plastiques, la transformation du savon, la transformation des produits agricoles.
- L'identification et la promotion d'emplois verts à même de restaurer l'environnement et de favoriser l'inclusion socioéconomique.

En appuyant la sensibilisation sur la dégradation environnementale et ses causes et en aidant les populations ciblées à avoir plus d'opportunités de travail durable, le projet a certainement contribué à réduire leur vulnérabilité. Dans ses activités de promotion de jardins maraichers, le projet a aménagé périmètres maraichers dans chaque zone. Les parcelles clôturées appartiennent à des groupes de bénéficiaires sélectionnés. Il faut noter la majorité de ces périmètres ne sont pas en activité due à un problème d'eau et aux pannes des panneaux solaires. Toutefois, le renforcement de capacités, la distribution de matériel de maraîchage va permettre de mettre en valeur des espaces disponibles et aptes au maraîchage. Le tableau suivant donne un aperçu des actions qui ont été initiées avec les groupements communautaires, les résultats attendus de même que les commentaires recueillis par ONUDI pour chaque groupement à Kayes et à Mopti :

APERCU DES IMPACTS DU PROJET SUR LES
20 GROUPEMENTS DES COMMUNES DE : SIMBY ET SANDARE (REGION DE KAYES) ET DANDOUGOU – FAKALA ET PIGNARI-BANA (REGION DE MOPTI)
MAI 2022

N°	COOPERATIVE/ ACTIVITE	SITUATION DE DEPART	APPUIS APPORTES PAR LE PROJET	IMPACTS DU PROJET	PLANIFICATION DE LA 3 ^{EME} TRANCHE	COMMENTAIRES (des bénéficiaires)
1	JIGISEME Simby Embouche	Au départ, nous étions confrontés à des défis comme : - Manque de fonds ; - Formation, d'organisation et de planification ; - Insuffisance de matériels et équipements de travail ;	La première tranche a été utilisée pour : Réparer l'espace (enclos pour les bétails); Payer des moutons ; Payer l'aliment bétails et les médicaments.	Cohésion sociale renforcée à travers des rencontres lors des activités de transformation ; L'entente entre les membres et entre les femmes et leurs époux ; Gain de confiance en soi ; La motivation des membres (tous les membres s'impliquent dans les activités quotidiennes) ; Le changement de stratégie dans la mise en œuvre des activités d'embouche (avant on se partageait les têtes entre es membres, maintenant on les met ensemble dans un seul endroit et on s'organise pour entretenir les bétails) ; - Développement de l'esprit d'équipe ;	Ainsi, la tranche va permettre d'augmenter le nombre de tête, les aliments bétails et les médicaments.	L'opération d'engraisser les moutons et les mettre en vente va continuer en augmentant le nombre de têtes à chaque fois. Nous nous réjouissons beaucoup car le groupement se prépare pour générer un bénéfice important pendant la fête de Tabaski prochain.
2	SABOUGNOUMA Simby Saponification	- la non pratique du marketing et la comptabilité dans la gestion de l'unité de production ; - Le manque de matériels et équipements de transformation ; - le manque d'argent ;	Payer les matières premières pour la fabrication de savon Achat des matériels et équipements complémentaires.	- Redynamisation du groupement (<i>car depuis l'avènement de la CORONA VIRUS, les activités étaient carrément arrêtées dans notre coopérative</i>) - Cohésion sociale renforcée à travers des rencontres lors des activités de transformation ; L'entente entre les membres et entre les femmes et leurs époux ; Confiance en soi ; - La motivation des membres (tous les membres s'impliquent dans les activités quotidiennes) ; - Réalisation de bénéfices (120 000F) ;	Ajoutée au fonds de roulement pour approvisionner et stocker une quantité importante de matières premières	Elle va augmenter son fonds de roulement pour approvisionner et stocker une quantité importante de matières premières Participer à des foires Explorer d'autres opportunités pour diversifier les AGR (culture d'arachide, niébé etc.)
3	SOUMPOUCIRE DE GASSA, Transformation d'échalote Simby	Après des sondages, le groupement a choisi de s'approvisionner en échalote à partir de Niono, le prix plus le transport est moins cher par rapport à Nioro ou Sandare. Cette initiative a pu être réalisée grâce au renforcement de capacités en marketing et gestion simplifiée dont le groupement a bénéficié à travers le projet.	- Achats de 1000 kg d'échalote pour la transformation. - Achat de matières premières pour la transformation agroalimentaire (Sirop de Zikènè).	- Cohésion sociale renforcée à travers des rencontres lors des activités de transformation ; L'entente entre les membres et entre les femmes et leurs époux ; - La motivation des membres (tous les membres s'impliquent dans les activités quotidiennes) ; - Réalisation de bénéfices (200 000F);	La tranche va servir pour payer des intrants et semences agricoles améliorés c'est-à-dire adapté au changement climatique qui sera destinés à la culture de niébé, gombo et arachide. La réalisation de cette	La coopérative va augmenter son fonds de roulement pour payer des intrants et semences agricoles améliorés c'est-à-dire adapté au changement climatique qui sera destinés à la culture de niébé, gombo et arachide. La réalisation de cette activité permettra de disposer

					activité permettra de disposer de la matière première pour faciliter la transformation agroalimentaire. La coopérative entend maintenir la communication sur ses produits et participer à des foires-exposition notamment le salon des paysans à Kolokani en début juin 2022.	de la matière première pour faciliter la transformation agroalimentaire. La coopérative entend maintenir la communication sur ses produits et participer à des foires-exposition notamment le salon des paysans à Kolokani en début juin 2022.
4	CAPISIRE DE KOKROUME Saponification	La méconnaissance de la pratique du marketing et la comptabilité dans la gestion de l'unité de production ; - Le manque de matériels et équipements de transformation ; - le manque d'argent	Payer les matières premières pour la fabrication de savon Achat des matériels et équipements complémentaires.	- Redynamisation du groupement (<i>car depuis l'avènement de la CORONA VIRUS, les activités étaient carrément arrêtées dans notre coopérative</i>) - Cohésion sociale renforcée à travers des rencontres lors des activités de transformation ; L'entente entre les membres et entre les femmes et leurs époux ; Confiance en soi ; - La motivation des membres (tous les membres s'impliquent dans les activités quotidiennes) ; - Réalisation de bénéfices (150 000F) ;	Ajoutée au fonds de roulement pour approvisionner et stocker une quantité importante de matières premières	Elle va augmenter son fonds de roulement pour approvisionner et stocker une quantité importante de matières premières Participer à des foires
5	BENKADI DE MORO-MORO Embouche Simby	Au départ, nous étions confrontés à des défis comme : - Manque de fonds ; - Formation, d'organisation et de planification ; - Insuffisance de matériels et équipements de travail ;	La première tranche a été utilisée pour : Réparer l'espace (enclos pour les bétails) ; Payer des moutons ; Payer l'aliment bétails et les médicaments.	Cohésion sociale renforcée à travers des rencontres lors des activités de transformation ; L'entente entre les membres et entre les femmes et leurs époux ; Confiance en soi ; La motivation des membres (tous les membres s'impliquent dans les activités quotidiennes) ; changement de stratégie dans la mise en œuvre des activités d'embouche (avant on se partageait les têtes entre les membres, maintenant on les met ensemble dans un seul endroit et on s'organise pour entretenir les bétails) ; Développement de l'esprit d'équipe ;	Ainsi, la tranche va permettre d'augmenter le nombre de tête, les aliments bétails et les médicaments.	L'opération d'engraisser et les moutons et les mettre en vente va continuer en augmentant le nombre de têtes à chaque fois. Nous nous réjouissons beaucoup car le groupement se prépare pour générer un bénéfice important pendant la fête de Tabaski prochain.
6	JAMA DJIGUI Transformation d'échalote Sandaré	Avant, nous avons eu un projet sur la transformation d'échalote qui a échoué à cause du manque de formation en marketing et la gestion simplifiée. La réalisation de cette activité a permis	- Achat de 450Kg d'échalote à 200 F le Kg. La transformation a tenu en compte l'aspect qualité et les mettre dans les sachets de 100F et 500F avec	- Avec le marketing et les produits se vendent facilement, en plus, la coopérative se fait connaître davantage ; - Cohésion sociale renforcée à travers des rencontres lors des activités de	- Achat des intrants et semences agricoles améliorés c'est-à-dire adapté au changement climatique qui sera	- Achat des intrants et semences agricoles améliorés c'est-à-dire adapté au changement climatique qui sera destinés à la culture (niébé, gombo et

		à la coopérative de disposer des matières premières en quantité importante pour faciliter la transformation agroalimentaire La coopérative était en manque de matériels et équipements de transformation ;	l'étiquette de la coopérative. - la transformation d'arachide en poudre et pâte. Le sachet varie entre 100F à 1000F. - Le troisième produit transformé est la pâte de tomate.	transformation ; - L'entente entre les membres et entre les femmes et leurs époux ; - La motivation des membres (tous les membres s'impliquent dans les activités quotidiennes) ; - Réalisation de bénéfices (150 000F); Acquisition de matériels et équipements pour la transformation	destinés à la culture (niébé, gombo et arachide etc.)	arachide etc.) La coopérative entend maintenir la communication sur ses produits et participer à des foires-exposition notamment le salon des paysans à Kolokani en début juin 2022.
7	SINIGNESIGI Saponification Sandaré	- Diminuer la corvée des femmes de la coopérative qui n'avaient pas maîtrisé la technique de la saponification ; - la pratique du marketing et la comptabilité dans la gestion de l'unité de production ; La coopérative était en manque de matériels et équipements de transformation ; La coopérative était en manque de matériels et équipements de transformation ;	- Renforcer les compétences des membres dans la saponification (<i>avant la coopérative avait des difficultés dans la fabrication du savon de qualité maintenant c'est une vieille histoire</i>) ; - Payer les matières premières pour la fabrication de savon.	- Redynamisation du groupement (<i>car depuis l'avènement de la CORONA VIRUS, les activités étaient carrément arrêtées dans notre coopérative</i>) - Cohésion sociale renforcée à travers des rencontres lors des activités de transformation ; L'entente entre les membres et entre les femmes et leurs époux ; Confiance en soi (<i>la coopérative, au-delà de la ville de Sandaré veut étendre ses activités dans d'autres localités</i>) ; - La motivation des membres (tous les membres s'impliquent dans les activités quotidiennes) ; - Réalisation de bénéfices (<i>100 000F</i>) ; - La création de l'emploi (<i>3 emplois temporaires</i>) dotation de la coopérative des matériels et équipements pour la transformation	Ajoutée au fonds de roulement pour approvisionner et stocker une quantité importante de matières premières	Augmenter le fonds de roulement pour approvisionner et stocker une quantité importante de matières premières - participer à des foires
8	DUGOU JIGUI DE SAMANTARA Transformation d'échalote Sandaré	Avant cet appui, le groupement n'avait d'argent pour relancer leur activité économique ainsi, en pareille circonstance, la coopérative était obligée de s'endetter auprès des institutions de micro finance avec beaucoup de difficultés (les documents administratifs, le taux d'intérêt trop élevé, le coût des déplacements pour Sandaré etc.) La coopérative était en manque de matériels et équipements de transformation ;	- Achat de 1100Kg d'échalotes à 200F/Kg dont un montant de 275 000 F dont 200Kg ont été transformés et mis à la vente au marché. - achats des matières premières pour la transformation agroalimentaire au mois de carême (sirop de Zèkène, jinjimbre, Baobab).	- Cohésion sociale renforcée à travers des rencontres lors des activités de transformation ; - L'entente entre les membres et entre les femmes et leurs époux ; - La motivation des membres (tous les membres s'impliquent dans les activités quotidiennes) ; - Réalisation de bénéfices ; - dotation de la coopérative des matériels et équipements pour la transformation	- Les produits transformés marchent bien. - La coopérative va augmenter son fonds de roulement avec la deuxième tranche afin d'élargir ses AGR dans d'autres secteurs comme l'agriculture, l'embouche etc.	- Les produits transformés marchent bien. - La coopérative va augmenter son fonds de roulement avec la deuxième tranche afin d'élargir ses AGR dans d'autres secteurs comme l'agriculture, l'embouche etc.
9	NIETA DE DIALLARA Transformation d'échalote Sandaré	- approvisionner et stocker une quantité importante de matières premières qui va permettre à la coopérative de mieux préparer l'hivernage (un moment très difficile pour les femmes en milieu rural).	La première tranche a été utilisée pour : Réparer la machine (séchoir) qui était tombée en panne depuis longtemps ; Payer de l'échalote (500 kg) pour	- Cohésion sociale renforcée à travers des rencontres lors des activités de transformation ; L'entente entre les membres et entre les femmes et leurs époux ; Confiance en soi grâce à la considération faite	- Approvisionner et stocker une quantité importante de matières premières	Approvisionner et stocker une quantité importante de matières premières - participer à des foires d'échalotes et les vendre au tout long de l'hivernage pour réaliser

		Pendant l'hivernage les femmes sont occupées par les travaux champêtres, les AGR sont arrêtées, elles n'ont pas l'argent liquide pour faire face aux dépenses quotidiennes. Mais cette année, nous avons l'opportunité de faire la transformation d'échalotes et les vendre au tout long de l'hivernage pour réaliser de bénéfices. Ces bénéfices permettront de gérer les cas sociaux des membres de l'association. La coopérative était en manque de matériels et équipements de transformation ;	transformer ; Payer les matières premières pour la transformation agro-alimentaire (sirop de zèkène, bouillie enrichie, jus etc.)	par la communauté à notre égard (Présidente, nous sommes la seule association qui a rempli une moto taxi des matériels et équipements dans notre village, donc notre groupement mérite respect et considération, on plus dans la blague, c'est du sérieux) ; La motivation des membres (tous les membres s'impliquent dans les activités quotidiennes) ; Réalisation de bénéfices (175 000F) ; Dotation de la coopérative des matériels et équipements pour la transformation		de bénéfices. Ces bénéfices permettront de gérer les cas sociaux des membres de l'association.
10	BENKADI DE WASSAMATERE Transformation d'échalote Sandaré	- Les activités de la coopérative étaient en souffrance faute d'argent, insuffisance de matériels et équipements. Panne de quelques matériels dont dispose le groupement (séchoir). Manque de renforcement de capacités de l'entrepreneuriat et le marketing et la gestion simplifiée. Manque de suivi de nos activités	Formation en entrepreneuriat ; Réception de fonds (334 400FCFA) Réparer la machine (séchoir) qui était tombée en panne depuis longtemps ; Payer de l'échalote (500 kg) pour transformer ;	- Cohésion sociale renforcée à travers des rencontres lors des activités de transformation ; - L'entente entre les membres et entre les femmes et leurs époux ; - Confiance en soi grâce à la considération faite par la communauté à notre égard ; - La motivation des membres (tous les membres s'impliquent dans les activités quotidiennes) ; - Réalisation de bénéfices (75 000F) ; dotation de la coopérative des matériels et équipements pour la transformation	S'ajoute sur le fonds de roulement pour approvisionner et stocker une quantité importante de matières premières	Ajoutée au fonds de roulement pour approvisionner et stocker une quantité importante de matières premières maintenir le cap pour la bonne gestion des ressources disponibles et diversifier les AGR pour générer beaucoup de bénéfices Explorer d'autres opportunités
11	Réseau « Benkan ton » Konio Commune de Dandougou-Fakala	Le réseau évolue dans le domaine de l'épargne crédit, transformation et l'embouche Depuis plus de trois ans, les productions sont au ralenti à cause de l'insécurité et la rareté de la matière première lié entre autres à la pandémie de COVID-19 Le réseau dispose d'un récépissé de la société coopérative, quatre magasins, avec une grande cours, un puits à petit diamètre pour des besoins en eau. Nous avons aussi des petits matériels de transformation mais en état dégradé. Le revenu mensuel du réseau est très faible soit : dix mille cinq cent (10500F). Le niveau d'analphabétisme des membres est très élevé, soit plus de 90%. Insuffisance des matériels de transformations, assez vétustes.	Grace à l'appui financier reçu (334 400FCFA) 1 ^{ère} tranche et 254125 FCFA 2 ^{ème} tranche, nous avons acquis des sacs de riz paddy (32 sacs avec la première tranche	Avec seulement la 1 ^{ère} tranche, nous ferons 145 600 FCFA de bénéfice Nous sommes dans le processus de collecte de matière avec la deuxième tranche qui s'ajoutera sur la première tranche ; Ce projet nous a aidé à nous réveiller d'un sommeil profond ; La céréale se faisant rare cette année, ces stocks vont beaucoup nous aider ; Le vivre ensemble a repris de la belle manière entre nous membre du groupement. • Augmentation de revenu • Disponibilité de céréale • Renforcement de cohésion au sein du réseau • Création d'engouement chez les membres	Renforcement des stocks de produits de première nécessité Autonomisation des membres du groupement	Les activités du groupement ainsi reprises, les membres affronteront la campagne agricole avec beaucoup de résilience

		L'insécurité qui règne dans la zone depuis pratiquement une dizaine d'années.				
12	Société coopérative « Benso » Kouin Commune de Dandougou-Fakala	Bouleversement de toute la zone lié à la crise sécuritaire qui a engendré l'arrêt de toute activité dans la commune jusqu'à l'arrivée du présent projet	Initialement évolue dans le cadre de la transformation du riz paddy en riz étuvé Achats de 20 Sacs de riz paddy, Des bâches, des bassines, des marmites,	Avec ce projet, nous avons été convaincus de reprendre les activités à travers des formations, la mise à disposition de matériels et équipements de travail et surtout la mise à disposition de fonds (1 ^{ère} et 2 ^{ème} tranches soit 334 400 et 254 125 soit un total de 588525 FCFA déjà reçus. Ce qui fait beaucoup d'argent qui nous permettront de reprendre nos activités génératrices de revenu • Redémarrages des activités arrêtées depuis plus de deux ans • Renforcement de cohésion social à travers le rapprochement • Gagner la confiance de la croix rouge qui nous a promis de nous construire un locale Intérêts générés	Achat matière première pour constituer des stocks importants	Grace à ce financement, notre groupement est devenu très actif, et a gagné la confiance d'un autre partenaire qui s'est engagé de nous construire un magasin
13	Société Coopérative Agricole « Jigitugu » Sirabougou Bambara Commune de Dandougou-Fakala	La vente de l'échalote séchée s'est fait à la perte jusqu'à 2021. Lié à l'insécurité Cette crise a conduit aussi aux difficultés de mobiliser les femmes pour les réunions/retard ou absence ; Manque de magasin appartenant au réseau ; L'insuffisance de matériels de transformations ; Manque de fonds de fonds de roulement ; Analphabétisme des membres ; Insuffisance de formation.	Beaucoup d'action de renforcement de capacités (formation en Entreprenariat, en compostage) Acquisition de matériels Mise à disposition de fonds	Mise en confiance de soi, Cohésion sociale entre les membres du groupement ; Reprise des activités de transformation Génération de revenu Création d'occupation/emplois pour les membres du groupement	Achat de quatre sacs de noix de néré, deux sacs d'arachides 2 marmites, des bassines ; des seaux ; des bâches, des paniers ; calebasse, cuves d'eaux, gobelet, louche...	Nous disposons des matières premières et quelques matériels. A cause du ramadan on a pas pu produit/ car le travail est très lourd il est programmé ce jeudi 26/05/2022 de commencer la transformation du soubala

14	Association « Benkadi » Sirabougou Bozo Commune de Dandougou-Fakala	Par an, on peut cotiser plus de deux million avec un taux d'intérêt qui varie entre 150 000F à 200 000 mais depuis la crise sécuritaire dans la zone, nous rencontrons des difficultés. Difficile mobilisation des membres aux réunions ; Insuffisance de fonds pour le crédit aux membres ; Analphabétisme des membres ; Insuffisance de formation.	Achat des poissons comme matière première à la suite de la pêche collective des jeunes de la commune Bassines, paniers, gris de fumages, chargements de bois de chauffe	Relance des activités du groupement ; Reprise de la tenue des réunions et des cotisations du groupement Développement de la cohésion sociale à travers le rapprochement entre les membres du groupement Fonctionnalité des activités d'épargne Bonne collaboration avec le ton villageois qui nous fournisse des poissons après la pêche collective de chaque mois car le poisson se fait rare Motivation des femmes pour l'activité Revenu de la caisse amélioré	Achat, stockage et commercialisation de « Nguéni » dans le but de diversifier le commerce et faire occuper tout le monde	Le poisson se fait rare car la crue passé n'a pas atteint le niveau souhaité, donc nous comptons toujours mener une activité en rapport avec l'eau qui est le Nguéni
15	Association « Diamajigui » Tacko Commune de Dandougou-Fakala	Avec la crise sécuritaire qui secoue la zone, le revenu mensuel moyen du groupement n'était que de 15 000 F, ce montant est constitué de l'épargne des membres. A ces problèmes s'ajoutent : L'insuffisance des matériels et équipements de transformations, L'insuffisance de formation de roulement, L'analphabétisme des membres (seulement une seule femme sur toutes les femmes du village	Acquisition de matières premières ; Acquisition de matériels de travail, Formation des membres du groupement ; Suivi des activités du groupement permettant de rassurer les membres	Cohésion sociale ; Reprise des activités du groupement ; Mise en confiance des membres du groupement Reprises des activités économiques du groupement • Mobilisation des femmes membres aux tours d'une AGR collective • Disponibilité de produit pour ravitailler le marché en période soudure	Renforcement de la capacité de stockage et de conservation du groupement	Augmenter la quantité de stock avant la période propice de la revente
16	Sté Coop « Benkadi » Bandiougou Commune de Pignari - Bana	La commune est l'une des plus victime de la crise sécuritaire qui secoue le Pays et surtout le centre depuis 2018 avec plus d'intensité contribuant à freiner les activités économiques dans la zone. Les activités du groupement sont malheureusement arrêtées depuis 20218. Les activités sont toujours réalisées avec beaucoup d'inquiétude avec des attaques au quotidien	La première tranche a permis de - Payer les moutons - Payer les aliments bétails - Payer les médicaments et la prise en charge du vétérinaire	- Motivation des membres du groupe c'est la première fois que les femmes ont leurs propres animaux, avant l'accès au fond, les femmes ne pouvant pas payer de béliers gardaient des béliers pour les hommes à la vente les hommes (pour la plupart des commerçants d'animaux) les donnent au maximum 10 000f sinon voir même 5000f pour avoir nourri et entretenu les animaux pendant 5 à 8 mois -Autonomisation des femmes par rapport à l'embouche car elles ne dépendent plus des hommes -Cohésion sociale renforcée à travers l'entente entre les membres du groupe	La tranche a permis d'augmenter le nombre de béliers, l'achat d'aliment bétail et de médicaments	Tous les animaux achetés sont bien vivant sauf qu'ils ne sont pas encore gras pour être vendu, en plus les gens veulent vendre les animaux pendant la fête de la tabaski pour espérer sur plus d'argent
17	Association « Garkoroli » Ficko Commune de Pignari -	La commune est l'une des plus victime de la crise sécuritaire qui secoue le Pays et surtout le centre depuis 2018	La première tranche a permis de payer : - béliers	- Redynamisation des activités du groupe, suspendues depuis l'avènement de l'insécurité - Cohésion sociale renforcée, avant il y'avait	La tranche a permis d'augmenter le nombre de béliers	Tous les animaux achetés sont bien portants, pour avoir plus de profit, la vente est programmée

	Bana	avec plus d'intensité contribuant à freiner les activités économiques dans la zone. Les activités du groupement sont malheureusement arrêtées depuis 20218. Les activités sont toujours réalisées avec beaucoup d'inquiétude avec des attaques au quotidien	- Sel à lécher - Cordes	des considérations étrangers et autochtone aujourd'hui dans le groupe cela n'existe plus		pour le mois de tabaski
--	------	--	--	--	--	-------------------------



Participation des groupes de femmes bénéficiaires à la foire de Kolokani « Salon du paysan » du 14 au 16 juin 2022



Participation des groupes de femmes bénéficiaires à la foire de Kolokani « Salon du paysan » du 14 au 16 juin 2022

Quels sont les facteurs externes qui ont contribué à la réalisation ou non des résultats du projet ?

Le projet a officiellement démarré en mars 2020 avec les cérémonies de lancement dans les deux régions cibles du projet. En effet, il n'a pas été aisé de concilier les agendas officiels des deux Ministères de tutelles. Le projet a également accusé un retard dans sa mise en œuvre du fait de la crise sanitaire COVID 19 qui a occasionné de fortes perturbations dans la mise en œuvre des activités de formations et rencontres techniques avec les bénéficiaires et les collectivités territoriales. En effet, les interdictions de rassemblements, les restrictions en termes de déplacement ont négativement impacté les activités du projet. De même, les mesures de confinement au niveau des organisations de la société civile et du personnel de gestion de projet ont fortement affecté l'implémentation des opérations.

Le budget du projet a été réduit de moitié par rapport à la proposition initiale qui a été soumise au PBF. Cette réduction du budget a été intégrée dans la planification des activités mais le projet a dû se résoudre à revoir certaines activités, ajuster le PTA entre autres recruter un coordinateur VNU (moins coûteux et processus plus rapide). De même l'ONUDI qui avait en charge le recrutement du coordinateur ne pouvait le faire du moment que c'est une agence qui ne travaille pas au Mali avec les Volontaires des Nations Unies. Après des négociations, UNCDF a procédé à son recrutement mais cela a pris du temps pour être finalisé.

Enfin, la crise socio-politique de juin 2020 a plongé le pays dans une situation de tension sociale et d'incertitude marquée. Le coup d'état qui en a suivi le 18 août 2020 a provoqué le départ du gouvernement ainsi que des turn-over au sein de services étatiques avec son corollaire de lenteurs administratives dans le traitement des dossiers et la mise en œuvre du projet. Aussi, il y a une grève de plus de 2 mois des agents administratifs des collectivités territoriales sur l'étendue du territoire national, davantage prolongé la suspension des activités de délégation de maîtrise d'ouvrage. Il est important de rappeler la fermeture des bureaux UN et suspension des missions de terrain pendant plus de 2 mois. Ces difficultés sont les principaux facteurs qui ont retardé la mise en œuvre des activités du projet.

Dans quelle mesure les structures de coordination mises en place dans le projet ont-ils fonctionné ? Mécanisme formel ou informel de coordination entre les deux agences.

Le projet a été mis en œuvre par les agences du SNU (ONUDI et UNCDF) et les partenaires nationaux et locaux. Les deux agences étaient impliquées dans la mise en œuvre dès le début de la planification du projet pour assurer la complémentarité des actions ainsi que leur séquençement. L'ONUDI était l'agence lead du projet. L'UNCDF a recruté un Coordinateur Conjoint, chargé de coordonner les activités sur le terrain bas la supervision des leads techniques nationaux des deux agences. Malgré la situation dans la zone du projet très difficile, les agences ont fait de leur mieux pour trouver les nouvelles stratégies de mise en œuvre, même si elles n'ont pas toujours été en mesure de le faire dans les délais.

La collaboration entre toutes ces entités semble avoir marché et produit au bout du compte la majorité des résultats escomptés. Étant donné que chaque agence connaissait sa mission, il devait plus facile de mettre en œuvre et de suivre les activités sur le terrain. La coordination du travail entre les différentes agences a aussi été intensive.

c. L'efficacité

Dans quelle mesure les ressources (financières, humaines et informationnelles) investies dans le cadre de la mise en œuvre de chaque projet ont-elles (i) été utilisées de manière optimale au regard des résultats atteints ? (ii) Les ressources étaient-elles suffisantes par rapport aux résultats atteints ?

Le budget total du projet est de 801 055,50 USD. Le projet a directement touché 917 personnes au niveau des communautés bénéficiaires.

Les agences du SNU ont sous-traité des organisations locales pour la mise en œuvre des activités sur le terrain. Ces organisations sont les suivantes : AMSS, AADI et YAGTU. Ces organisations locales étaient plus engagées comme fournisseurs de services et ont mis en œuvre les actions qui étaient identifiées dans leurs termes de référence. Le PBF demande qu'au moins 40% du budget soit alloué aux OSC nationales/locales en tant que partenaires de mise en œuvre. Ces organisations de mise en œuvre doivent être dirigées par des femmes et des jeunes. Ces fonds servent au renforcement des capacités des partenaires de mise en œuvre et la mise en œuvre des activités. Les décisions stratégiques revenaient aux agences du SNU et leur mise en œuvre aux organisations locales.

Pour l'accompagnement et le renforcement des collectivités communales dans la mise en œuvre, des Lettres d'Accord pour le renforcement institutionnel et opérationnalisation du mécanisme LoCAL ont été signé avec l'AEDD, l'ANICT et ADR Mopti et un Protocole d'Accord avec le Gouvernement du Mali pour l'acheminement des SRCBP par le biais du circuit du FNACT, géré par l'ANICT.

L'évaluation ne s'est pas focalisée sur la partie financière cependant, d'après les chiffres rapportés par les agences il faut constater que :

- Le budget initialement soumis pour la mise en œuvre des activités a été réduit de moitié lors de l'approbation du projet (de 1.5 millions USD à 800 milles USD). Cette réduction a fait diminuer la couverture du projet en termes de nombres de bénéficiaires mais l'architecture initiale qui mettait ensemble deux agences des NU et les organisations locales ont été maintenues.
- Il faut remarquer la diversité des agences intermédiaires dans la gestion des activités et des fonds. A chaque niveau de gestion, correspond des frais de gestions afférant, ce qui réduit au final le montant qui est investi directement sur les bénéficiaires.

- Il est estimé que le projet a eu un ensemble d'environ 900 bénéficiaires⁴ directement touché par ses activités. Ce chiffre ne prend pas en compte les bénéficiaires des investissements communaux, une fois qu'ils auront été finalisés. Selon les documents de planification/suivi des investissements les bénéficiaires directes seront environ 917 personnes, dont 85% des femmes. Cela fait en moyenne 700 USD par bénéficiaire direct touché (sans compter les montants alloués par les investissements communaux), cela pourrait être encore un peu élevé. Il faut cependant noter que les interventions pour améliorer la planification et la mise en œuvre d'investissements communaux d'adaptation et les AGR vertes pour une utilisation des ressources naturelles durables vont bénéficier à beaucoup plus de personnes de manière indirecte.
- Les cibles fixées l'ont été par rapport aux ressources disponibles cependant l'atteinte de certains indicateurs de performance (surtout ceux qui sont au plus haut niveau du cadre de résultat) ne pouvait se justifier à cause du manque de données de référence et de mécanisme clair pour les mesurer.

Quelle est la qualité du système de suivi du projet ? Dans quelle mesure aide-t-il les agences et les parties prenantes à saisir les résultats du projet au niveau local ?

Le projet ne disposait pas d'un système de suivi évaluation standard. Même si cela n'a pas été prévu, étant donné que plusieurs institutions s'activaient dans la mise en œuvre, il aurait été bénéfique d'avoir des outils et mécanismes de suivi standard, partagés avec tous les partenaires. De même les indicateurs auraient pu être définis dans leurs moindres détails en expliquant leur signification, les méthodes et outils de collecte, la fréquence de ces collectes, les méthodes d'analyse et de rapportage pour chaque indicateur. Puisque le nombre d'activités et de bénéficiaires était assez significatif, une base de données standard aurait pu être proposée pour faciliter la comptabilité et l'audit des résultats du projet. UNCDF et l'ONUDI semblent, dans le cadre de ce projet fonctionner comme deux projets séparés avec des systèmes de suivi différents même s'ils ont les mêmes indicateurs au niveau de l'impact. Des entretiens tenus sur le terrain, il revient qu'aucune réunion de concertation allant dans le sens de l'harmonisation des outils et processus de suivi n'a été tenue. ONUDI a travaillé avec des organisations locales qui collectaient des données sur ses réalisations sans que ces organisations ne s'intéressent aux réalisations de l'UNCDF. Aussi, le staff de UNCDF a toujours collecté et rapporté les données relatives à ses activités sans pour autant tenir compte des activités de ONUDI, cela même si les deux organisations étaient dans les mêmes zones d'intervention.

d. L'impact

Dans quelle mesure le projet contribue à réduire les impacts de la dégradation de l'environnement et du changement climatique sur les conflits, la perception d'injustice dans les politiques de développement local, et la vulnérabilité des femmes aux risques de conflits intercommunautaires ?

Les entretiens avec les bénéficiaires dans les zones ciblées ont montré que leur environnement était constamment agressé avec les modes d'exploitation irrationnelle des ressources naturelles et les pertes de récolte à cause des animaux qui étaient laissés sans encadrement et finissaient bien souvent dans les champs des agriculteurs, ce qui engendrait des conflits de manière permanente. Le paquet d'activités promus par le projet participent à réduire directement ou indirectement ces principaux problèmes qui ont été soulevés par les populations dans les zones-cibles.

La littérature, de même que les entretiens faits sur le terrain ont tous confirmé que les conflits éleveurs-agriculteurs sont multiples dans les zones ciblées par le projet. Ce problème provient du fait que les parcours du bétail ne sont pas toujours bien marqués mais aussi, du fait que les parcelles des agriculteurs ne sont pas toujours bien délimitées et clôturées. Le projet a mis en place des périmètres maraichers dans chaque zone pour les groupements bénéficiaires.

L'appui du projet sur la sensibilisation, planification et exécution des investissements communaux visant à une meilleure gestion des ressources naturelles, prévention/gestion des conflits et adaptation aux

⁴ Ce chiffre ne prend pas en compte les bénéficiaires des investissements communaux, une fois qu'ils auront été finalisés. Selon les documents de planification/suivi des investissements les bénéficiaires directes seront environ 917 personnes, dont 85% des femmes.

changement climatique au niveau des quatre communes va avoir un effet sur le long terme en ce sens que des conflits potentiels qui découlent de ces causes seront probablement réduits.

Les formations fournies aux élus et agents des collectivités locales seront aussi bénéfiques sur le long terme pour bien effectuer leur travail et mieux servir leurs communautés. En outre, le projet a visiblement favorisé le choix des groupements de femmes pour les AGR. Ces groupements de femmes ont été formés et appuyés pour lancer leurs activités. Il est clair qu'ils ont été renforcés et que collectivement, ce renforcement va participer à réduire leur vulnérabilité.

Les activités génératrices de revenus ont pris du temps pour démarrer. Néanmoins deux transferts sur trois ont été effectués. Ces fonds reçus ont permis aux bénéficiaires de relancer leurs activités. Les fonds reçus ont été utilisés dans la transformation des fruits et légumes, dans l'embouche, dans la saponification et dans le maraîchage... Certains groupements bénéficiaires ont commencé à réaliser des bénéfices sur leurs activités. Par exemple le groupement « SOUMPOUCIRE DE GASSA » qui exerce dans la transformation d'échalote a réalisé un bénéfice de 200 000 FCFA, Il faut noter qu'il n'est pas possible de dire l'impact des activités dans la commune Pignari – Bana. Cette commune est l'une des régions les plus touchées par la crise sécuritaire qui secoue le Pays et surtout le centre depuis 2018 avec plus d'intensité contribuant à freiner les activités économiques dans la zone. Les activités du groupement sont malheureusement arrêtées depuis 2018. Les activités sont toujours réalisées avec beaucoup d'inquiétude avec des attaques au quotidien.

Au moment de cette évaluation, la troisième tranche était en cours de réalisation étant donné que le transfert de fonds a été effectué auprès d'Orange Money Mali.

Dans quelle mesure le projet a renforcé les capacités techniques et opérationnelles des communautés, des collectivités et des organisations de la société civile face aux conséquences de la dégradation environnementale et des risques climatiques et des investissements permettant de réduire les causes des conflits liés à la dégradation de l'environnement et aux aléas climatiques sont réalisés ?

Le projet a invité plusieurs types d'activités dont les plus importantes sont : la sensibilisation sur les questions environnementales ; l'appui aux collectivités locales pour une meilleure prise en compte de leurs options de développement et planification sensible aux conflits liés à la dégradation des ressources naturelles et changement climatique.

Le projet a permis de réduire des conflits, car depuis la mise en œuvre du projet aucun conflit intercommunautaire n'est signalé. Les bénéficiaires commencent à tirer profit de leurs activités. Les AGR vertes mises en place permettront de réduire la pression sur l'environnement. Aussi, les périmètres aménagés réduiront les conflits entre les éleveurs et les groupements des femmes. Le projet a permis de renforcer la cohésion entre les communautés et de changer des stratégies dans la mise en œuvre de leurs activités.

En appuyant la sensibilisation sur la dégradation environnementale et ses causes et en aidant les populations ciblées à avoir plus d'opportunités de travail durable, le projet a certainement contribué à réduire leur vulnérabilité.

Les élus locaux et les bénéficiaires ont été formés et sensibilisés en gestion des conflits, aux conséquences de la dégradation environnementale.

Les quatre communes ont vu leurs documents de planification mis à jour en y intégrant les aspects d'adaptation au changement climatique sensible à la gestion durable des ressources naturelles et conflits. Ces documents vont encore servir aux communes après la durée de vie du projet et participeront à réduire les conflits potentiels.

e. La durabilité

Quel a été le degré d'appropriation du projet par le Gouvernement et les communautés (partenaires nationaux, services techniques locaux, collectivités locales, groupements de femmes) ?

Le degré d'appropriation du projet par le gouvernement et les communautés est élevé. Depuis la phase de planification du projet, les départements ministériels, les services techniques locaux, les partenaires, les

collectivités et les groupements de femmes étaient impliqués. Les services techniques impliqués de même que les ministères ont activement pris part à la planification et la mise en œuvre des activités sur le terrain. De même les collectivités choisies pour bénéficier du projet y ont participé. Toutes ces collectivités ont accepté la mise à jour de leurs PDSEC conformément au nouveau format en vigueur et en intégrant les éléments d'adaptation au changement climatique, gestion des ressources naturelles, gestions des conflits et d'AGR vertes. Ces documents seront encore utilisés après la fin du projet et pourront avoir un impact sur la vie des communautés.

Le PGES qui a été élaboré, en retard, pourra être utilisé par les communautés et leurs partenaires dans le futur pour la gestion des activités qui vont continuer et des activités de développement futur.

Le cadre institutionnel requis dans le cadre du mécanisme LoCAL de l'UNCDF passe par la signature d'un protocole d'accord avec les principaux ministères concernés et par la définition des rôles et responsabilités des différents interlocuteurs gouvernementaux concernant les éléments du système des SRCBP et le renforcement des capacités : circuit des fonds, contrôles financiers et transferts ; coordination et supervision des autorités locales en matière de planification de l'adaptation, exécution des investissements, suivi, établissement de rapports, responsabilité financière et audits ; et fourniture d'un appui technique aux autorités locales.

Par ailleurs, une institution gouvernementale prend généralement les rênes de la coordination des activités quotidiennes telles que le suivi et le renforcement des capacités, et se charge d'obtenir l'accord des ministères d'exécution sur certaines activités et tâches spécifiques. En règle générale, un comité de pilotage et/ ou technique est constitué au niveau central afin d'assurer l'orientation stratégique et la supervision de la conception et de la mise en œuvre du mécanisme. Habituellement, le comité se compose des principaux ministères intervenant dans la mise en œuvre : Finances, Planification, Collectivités locales et Changement climatique. Il doit également inclure des représentants des collectivités locales et de la société civile. Ce comité est établi au Mali depuis 2015 sous la présidence de l'AEDD et a servi comme organe de gouvernance du mécanisme LoCAL également dans le cadre de ce projet.

Dans quelle mesure les changements positifs intervenus (au niveau des organes de planification, réalisation et gestion des investissements locaux, mécanismes de financements) continueront-ils à l'avenir ? Les capacités développées et/ou renforcées ont-elles produit des effets durables ?

Les collectivités locales ont adhéré au projet dans sa totalité. Elles ont adopté les outils de planification qui ont été mis en place avec l'appui du projet. Les interviews avec les maires ou les adjoints des maires ont montré que le projet leur a apporté un réel changement au niveau de leurs capacités à travers les sessions de formation et de sensibilisation.

Le LoCAL est intégré dans le système national et donc en voie d'être pérenne en ciblant de nouvelles communes avec des financements provenant du mécanisme LoCAL, du gouvernement et d'autres sources extérieures. LoCAL Mali reçoit un appui externe et un suivi/ contrôle de la part de UNCDF. Le circuit de financement est celui du FNACT géré par l'ANICT, qui réunit les guichets nationaux de financement des collectivités (dont la Dotation Investissement). Le FNACT est déjà abordé par des bailleurs bilatéraux et multilatéraux avec des apports sectoriels, géographiques et des appuis budgétaires.

Les AGR mises en place sont bénéfiques pour les populations ; cependant il est à craindre qu'avec la fin du projet, les groupements ne bénéficient pas d'appui suffisant pour continuer à gérer les retombées sans problèmes. Pour la suite des activités il serait important de mettre en place un système pour la gestion des activités communautaires de génération de revenus.

8. Conclusion

Le projet « Appui à la gestion des risques liés à la dégradation environnementale à travers des mesures d'adaptation dans les zones à risque de conflits intercommunautaires » avait pour objectif global d'augmenter la résilience des communautés vulnérables aux conflits liés à la gestion des ressources naturelles et au changement climatique dans les régions de Mopti et Kayes.

Le projet a été mis en œuvre dans des zones où les conflits intercommunautaires ont connu une recrudescence dans les années passées et ont été exacerbés par la dégradation de l'environnement. Il est aligné à plusieurs objectifs de développement durables notamment les objectifs 5, 8, 9, 13, 17 et 18. Le projet est aussi aligné au niveau national, au Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (2019-2023). Le projet est parfaitement aligné aux besoins des populations et est complémentaire aux politiques nationales de développement du Mali.

L'alignement du projet avec les priorités nationales a facilité la mobilisation des services étatiques et publiques pour sa mise en œuvre. Ces services comprennent, les ministères, les directions nationales et régionales, les mairies et quelques agences de développement qui ont pris part à la mise en œuvre. L'implication de ces entités a permis de renforcer leurs capacités pour la planification et la mise en œuvre d'investissements au niveau des communautés. Tel que recommandé par le PBF, la mise en œuvre du projet a fait appel à des organisations des Nations Unies et à des structures locales et étatiques. La collaboration suscitée autour de ce projet a permis de pouvoir atteindre plusieurs résultats escomptés.

Le projet s'est appuyé sur l'expérience des deux agences au Mali et dans la région, notamment dans le déploiement du mécanisme LoCAL et IDEA. Le Mécanisme de Financement de l'Adaptation au niveau Local (LoCAL) conçu par UNCDF pour promouvoir les communautés et les économies locales résilientes au changement climatique en établissant un mécanisme standard, pour canaliser le financement climatique vers les autorités locales. En adoptant les procédures du LoCAL, le projet accroît la prise de conscience des changements climatiques et les capacités au niveau local, intègre l'adaptation au changement climatique dans la planification et la budgétisation des gouvernements locaux d'une manière participative et sensible au genre, tout en augmentant les financements pour l'adaptation au changement climatique à disposition des gouvernements locaux. A travers le LoCAL, le projet a fait associer des subventions pour la résilience climatique basées sur la performance (SRCBP) – qui garantissent la programmation et la vérification des dépenses pour l'adaptation au niveau local, tout en offrant de fortes incitations à l'amélioration des performances pour une résilience accrue – à un appui technique et un renforcement des capacités.

En utilisant le mécanisme IDEA (Innovation, Développement et Entrepreneuriat pour tous) développé par l'ONUDI en collaboration avec l'Université du Massachusetts pour stimuler la création d'emplois pour les jeunes et les femmes. Le mécanisme s'est concentré sur l'engagement des femmes et des jeunes dans les processus productifs en améliorant leur employabilité et en fournissant aux jeunes entrepreneurs en herbe les outils nécessaires (moyens financiers et non financiers) pour démarrer et gérer efficacement leur entreprise.

Le mécanisme IDEA a une approche inclusive, car elle renforce directement les compétences des individus et des structures d'accompagnement des entreprises (formation, financement) ; une approche intégrée, car elle renforce les politiques nationales de l'emploi et favorise la création de liens et de réseaux d'entreprises ; une approche séquentielle, car elle offre un soutien aux entrepreneurs à toutes les étapes de leur processus/projet de développement d'entreprise, de la création à l'expansion ; et des partenariats pour l'approche de mise à l'échelle, car elle rassemble des parties prenantes cruciales (homologues gouvernementaux, secteur privé, les institutions de financement du développement et agences sœurs des Nations Unies) dans son exécution, contribuant ainsi à la mise à l'échelle de son impact.

Le projet a renforcé les capacités des autorités locales et des membres de leurs communautés dans la planification de l'utilisation des ressources naturelles et la mise en œuvre d'AGR vertes qui pourront réduire leur impact négatif sur l'environnement et le climat. À côté de cela le projet a eu plusieurs problèmes qui en ont réduit la portée. Il s'agit principalement de la réduction du budget initial avant la mise en œuvre. Cela a entraîné une réduction des cibles et une adaptation des stratégies qui n'a pas nécessairement eu l'effet escompté. Le projet a aussi été négativement impacté par les phases de transitions dans lesquelles se trouvait l'ANICT qui était son principal partenaire pour l'acheminement des fonds pour les investissements communautaires vers les communes. Les procédures mises en place par l'ANICT n'ont pas permis un versement à temps des fonds nécessaires à la mise en œuvre de beaucoup d'activités. A côté de ces problèmes, il y avait aussi une absence de standardisation des outils et procédures de suivi évaluation, ce qui était nécessaire étant donné que plusieurs institutions intervenaient dans la mise en œuvre

sans pour autant avoir les mêmes pratiques. Enfin l'apparition de la Covid et les mesures restrictives qui l'ont accompagné ont largement contribué à dérailler la planification initiale qui a été faite.

Au terme de cette évaluation, il est tout de même ressorti que les actions promues par le projet ont apporté une plus-value certaine dans le développement des communautés ciblées surtout la cohésion sociale/consolidation de la paix, car les acteurs essentiels comme les femmes et les communes sont pleinement utilisées et ont pu jouer ce rôle catalyseur attendu de leurs parts en coordination avec les autres intervenants, tels que les ONG, services techniques, entreprises. La finalisation des infrastructures et des transferts monétaires, couplée à une négociation d'une stratégie de sortie devrait aider à pérenniser les résultats obtenus et à réduire l'impact négatif des facteurs cités plus haut.

9. Recommandations

Au terme de cette évaluation, les recommandations suivantes sont faites pour améliorer la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de projets similaires au Mali, dans le futur :

Groupes de bénéficiaires

1. Afin de continuer à soutenir les initiatives de génération de revenus avec les groupements, il faudrait établir un plan d'affaires capable d'être présenté pour financement aux structures de microfinance.
2. Procéder immédiatement à la recherche de fonds par une levée des cotisations des membres ou par l'établissement de partenariats nouveaux pour continuer la mise en œuvre des activités
3. Continuer à enforcer cellules d'alerte précoces substantivement constituées de femmes afin de prévenir et désamorcer les conflits sur les ressources naturelles
4. Pour les investissements communautaires, assurer que des comités de gestion sont pérennisés pour veiller sur leur utilisation durable et maintenance par les bénéficiaires.

Collectivités locales

1. Maintenir les initiatives (micro-projets et investissements) pour une relance de l'économie et l'absorption du taux de chômage.
2. Appuyer la formalisation des cadres de concertation et leur fonctionnement.
3. Capitaliser sur les outils de planification introduits/mis à jour par le projet et assurer l'appropriation des outils et instruments utilisés pour assurer la prise en compte systématique des questions changement climatique/genre/conflit dans la planification locale.
4. Organiser des séances de sensibilisation afin de vulgariser les plans de gestion environnemental et social (PGES). Intégrer les PGES dans les plans de développement local et les plans d'actions stratégiques des collectivités locales pour une meilleure appropriation et pérennisation des acquis du projet.
5. Renforcer les capacités et opérationnaliser les structures déconcentrées de l'état (promotion de la femme, environnement, agriculture et élevage) afin qu'elles soient plus à même de mieux prendre en compte les considérations de genre et de résilience climatique et contribuer plus efficacement à la mise en œuvre du PGES et de mécanismes tels que LoCAL.

ONG partenaires pour la mise en œuvre

1. Travailler avec les groupes de bénéficiaires pour leur permettre de mettre en place un plan de transition leur permettant de travailler dans l'immédiat jusqu'à trouver un plan de financement viable.
2. Systématiser l'expérience avec les groupes de bénéficiaires pour s'en servir plus tard dans les actions de développement à venir.
3. Renforcer la synergie d'actions et coordination surtout pour la pérennisation des cadres de concertation multi acteurs multi secteurs mis en place par le projet.

Agences du SNU

1. Continuer dans les efforts de mobilisation des ressources et partenariats en vue d'élargir les zones d'intervention, en capitalisant les acquis du projet.

2. Arrimer les programmes futurs dans les zones d'intervention aux résultats déjà obtenus pour ne pas perdre l'investissement déjà consenti par le PBF.
3. Travail en synergie et coordination pour le renforcement des initiatives similaires tenant compte de la valeur ajoutée par agence.
4. S'assurer dans le futur qu'un plan de Suivi-Évaluation standard (doté d'une solide étude de référence) est mis en place pour la mise en œuvre des projets qui polarisent plusieurs partenaires.

PBF

1. Mettre en place un processus plus systématique de vérification de la qualité des réalisations et des données rapportées par les agences de mise en œuvre sur le terrain.
2. S'assurer, durant le projet, de l'établissement et de la mise en œuvre des plans de sortie pour toutes les activités sur le terrain.
3. S'assurer que les activités similaires obtiennent rapidement un plan de gestion environnementale et sociale avant de lancer les activités proprement dites sur le terrain.
4. Au vu des enjeux cruciaux d'adaptation aux risques liés à la dégradation environnementale, des questions du genre et de l'appui à la cohésion sociale, il serait opportun de mobiliser des ressources additionnelles afin de développer à plus grande échelle l'approche du projet afin de toucher un plus grand nombre de bénéficiaires

5. Annexe 1 - TdR de l'évaluation



TERMES DE REFERENCE POUR

L'évaluation finale du projet « Appui à la gestion des risques liés à la dégradation environnementale à travers des mesures d'adaptation dans les zones à risque de conflits intercommunautaires »

10 Décembre 2021

1. CONTEXTE GENERAL

Ce projet conjoint ONUDI-UNCDF financé par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (UNPBF) dans le cadre de l'initiative de la promotion du genre (GPI) a pour objet l'appui aux femmes pour la gestion des risques liés à la dégradation environnementale à travers des mesures d'adaptation au changement climat dans les zones à risque de conflits intercommunautaires.

En effet, le Mali figure dans la liste des pays très vulnérables aux changements climatiques. L'économie, l'agriculture et les ressources naturelles sont extrêmement sensibles aux aléas climatiques, aggravant la pauvreté pour la majorité de la population, avec un impact plus important chez les femmes. Le Mali est aujourd'hui en prise à des situations conflictuelles entre communautés qui persistent, notamment concernant la gestion des ressources naturelles se traduisant par leur dégradation continue et la détérioration progressive des conditions de vie et de sécurité des populations rurales et urbaines. Le changement climatique (sécheresse, précipitations irrégulières etc.) a perturbé les relations sociales entre les différentes communautés, les rendant plus vulnérables et a engendré de nouvelles formes de conflits. De plus, la forte croissance démographique dans la région de Mopti a complexifié les relations entre éleveurs et agriculteurs, notamment concernant les enjeux fonciers. La relation entre changement climatique et risque d'augmentation de pauvreté et de conflits est avérée. Les litiges dégénèrent en violences et la gestion du conflit à un niveau centralisé est ainsi questionnée.

Approche

La décentralisation permet de s'appuyer sur les autorités et les communautés locales pour promouvoir un développement local, équitable et inclusif, axé sur la valorisation et la gestion durable des ressources.

En proposant une solution de gestion locale c'est à dire par les collectivités locales, en consultation avec les organisations de la société civile de base et les groupes de femmes, ce projet entend proposer une solution à la problématique des conflits intercommunautaires dus à la dégradation des ressources naturelles dans un contexte de changement climatique, considéré comme un frein à la cohésion sociale et la consolidation de la paix au Mali.

Le projet utilise les mécanismes de financement existants en faveur des collectivités locales pour soutenir la planification et les mesures/investissements d'adaptation au changement climatique par les collectivités locales en leur octroyant des subventions de résilience climatique basées sur la performance (SRCBP). Les activités du projet vont faciliter la conception et l'adoption de stratégies localement implantées et culturellement adéquates destinées en intégrant les questions de genre dans la gestion des conflits liés aux ressources naturelles. C'est par l'implication des acteurs locaux, notamment des OSC et les groupe de femmes, durant tous les processus de création des investissements, de mise en œuvre, de suivi et de gestion, que le risque et les conflits seront réduits.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Au centre du Mali, région de Mopti et bande sahélienne (Kayes), la paix et la sécurité sont menacées par les conflits entre agriculteurs et éleveurs (destructions des biens, règlements de comptes, attaques, meurtres, etc.), les conflits fonciers qui gravitent autour de l'exploitation des ressources naturelles.

En effet, les communautés développent des stratégies de résistance ou de survie, qui ne sont pas prises en considération dans les tentatives de sortie de crise proposées par les Etats, les collectivités locales ou la communauté internationale. Chaque communauté développe ses stratégies propres pour contrôler et s'accaparer ces ressources face à la dégradation de l'environnement et la diminution des terres arables et des zones de pâturage. C'est dans ce contexte que prospèrent également les groupes djihadistes, qui contrôlent totalement ou en partie certains axes transfrontaliers.

Les activités agricoles et d'élevage se mènent dans les mêmes espaces et terroirs. Elles sont complémentaires et constituent la base des économies dans cette partie du continent depuis plusieurs siècles. Les agriculteurs ont besoin des produits de l'élevage (lait, viande, etc.) pour vivre et les éleveurs ont également besoin des produits vivriers (mil, légumes, fourrage etc.) pour eux et leur bétail. Cependant ces deux activités obéissent à deux modes différents de tenure des terres.

L'agriculture est généralement intensive et se mène dans des espaces bien déterminés et de manière saisonnière, par contre l'élevage est pratiqué de manière extensive à travers des zones de pâturage et de transhumance, qui peuvent empiéter sur les champs des agriculteurs.

Pour corriger ces injustices héritées de l'histoire, plusieurs initiatives politiques ont été prises. Mais dans la pratique, l'application de ces lois a montré des failles notamment dans la prise en charge des intérêts des éleveurs.

La zone du delta du fleuve Niger est considérée comme la zone de prédilection pour atteindre l'objectif de sécurité alimentaire pour le Mali à cause de la fertilité de ses sols et de la disponibilité en eau. En effet, 80 % du poisson consommé ou vendu au Mali provient de cette zone, qui abrite 32 % du cheptel du pays et produit 32 % du riz local. Mais les effets des changements climatiques et la forte croissance démographique dans le Delta a complexifié les relations entre éleveurs et agriculteurs, et cela a été un facteur d'aggravation des conflits entre ces acteurs en matière foncière en particulier autour de la question des pistes de transhumance, qui sont transformées très souvent en zones de culture par les agriculteurs. Aussi, de nombreux problèmes environnementaux perdurent, entre autres:

- La dégradation du couvert végétal;
- La dégradation des sols;
- Le déficit ou même la pénurie d'eau;
- La perte de la biodiversité;
- La perte de cheptel (maladies animales, épidémies etc.);
- L'insalubrité et la dégradation du cadre de vie,
- l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Ainsi, on assiste à des divagations du bétail, et cela occasionne des dégâts dans les champs des agriculteurs. Les conséquences des changements climatiques, consécutifs aux sécheresses, on a assisté à la naissance de mouvements migratoires chez les peuls, qui ont quitté le Nord du pays pour s'installer dans le centre et surtout le Sud du pays en particulier dans la province du Sissilli, fertile en pâturage.

L'arrivée de pasteurs dans ces zones généralement dédiées à l'agriculture a engendré des conflits entre éleveurs et agriculteurs. Ils gravitent autour de la destruction des champs par les troupeaux des éleveurs et le tracé des zones de transhumance.

Les litiges, qui ne font pas l'objet d'un règlement à l'amiable, trouvent rarement une solution définitive dans le cadre du droit coutumier et sont traités au niveau de la justice. Très souvent, ils dégénèrent en violences entraînant un cycle de représailles. Il y a comme une sorte d'incapacité de l'Etat et des autorités coutumières à mettre fin à ces violences récurrentes.

Les politiques de décentralisation de l'Etat malien n'ont pas réussi à résoudre les conflits. Il a été reproché aux autorités déconcentrées et élues une gestion non transparente des terres à travers des spéculations dans l'attribution de parcelles à des personnes non originaires et ce au détriment des éleveurs et des personnes issues de classes et de couches inférieures. Il a également été reproché au découpage territorial, issu de la décentralisation de ne pas respecter les configurations de certains aspects des entités homogènes à l'intérieur desquelles les éleveurs pouvaient trouver des pâturages et se déplacer sans contraintes dans leurs territoires.

En tant qu'utilisatrices importantes des ressources naturelles, les femmes sont plus affectées par et impliquées dans les conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles, tandis qu'elles contribuent à les résoudre ou à les exacerber. L'implication directe des femmes dans les conflits liés à la gestion des ressources naturelles peut les amener à subir des violences, des pertes de revenus, des pertes d'accès aux ressources, ainsi que des restrictions de leur liberté de mouvement.

Théorie de Changement et résultats du projet

SI la planification et la prise de décision locale sont plus inclusives, transparentes, sensibles au genre, au changement climatique et aux conflits liés à la gestion des ressources naturelles ;

SI les capacités des communautés, des collectivités locales et autres acteurs locaux pour intégrer les dimensions conflits/paix liés à l'exploitation des ressources naturelles, genre et adaptation au changement climatique dans leurs systèmes de planification-budgétisation locale et dans la maîtrise d'ouvrage sont renforcées ;

SI des investissement et activités de « cash for work » vertes (adaptation au changement climatique/réduction des conflits) sont réalisées à travers les collectivités locales et que les femmes agropastorales sont dotées de capacités pour accéder à des emplois verts rémunérateurs et contribuant à réduire les causes des conflits tout en renforçant le dialogue au sein des communautés;

PARCE QUE les ressources naturelles sont mieux gérées, parce que les conflits liés à la dégradation des ressources naturelles, le genre et l'impact du changement climatique est pris en compte dans la planification et les investissements, parce que les communautés, les acteurs locaux et les collectivités locales sont formées, parce que les femmes auront développé des stratégie d'adaptation effective à travers les AGR vertes

ALORS les impacts de la dégradation de l'environnement et du changement climatique sur les conflits, la perception d'injustice dans les politiques de développement local, et la vulnérabilité des femmes aux risques de conflits intercommunautaires seront réduits.

Le projet propose de travailler à l'aide d'approches innovantes qui permettront de faciliter l'atteinte des résultats efficaces et contribueront à leur durabilité.

Résultat 1 : Les capacités techniques et opérationnelles des communautés, des collectivités et des organisations de la société civile face aux conséquences de la dégradation environnementale et des risques climatiques sont renforcées et la planification et des investissements permettant de réduire les causes des conflits liés à la dégradation de l'environnement et aux aléas climatiques sont réalisés via des activités communautaires

Résultat 2 : Les femmes bénéficient d'opportunités économiques vertes réduisant les causes des conflits intercommunautaires/ dégradation environnementale

Ce projet dont le budget total est de \$ 801 055,50 sera conduit pour une durée totale de 18 mois. Les produits attendus sont les suivants :

Produit 1.1: La planification et la prise de décision locales sont plus inclusives, transparentes, sensibles au genre, au changement climatique et aux conflits liés à la gestion des ressources naturelles (UNCDF)

Produit 1.2: Les capacités des communautés, des collectivités territoriales et d'autres acteurs locaux à intégrer les dimensions de conflit / paix liées à l'exploitation des ressources naturelles, à l'égalité des sexes et à l'adaptation au changement climatique dans leurs travaux de planification et de budgétisation locaux sont renforcées (UNCDF)

Produit 1.3: Les activités de « vivres contre du travail » et les investissements verts (adaptation au changement climatique / réduction des conflits) sont réalisés par les autorités locales via le mécanisme LoCAL (UNCDF)

Produit 2.1: Les capacités techniques et opérationnelles des groupes de femmes opérant dans le secteur agro-pastoral sont renforcées pour des AGR verts et durables (ONUDI)

Produit 2.2: Le mécanisme de financement IDEA est mis en œuvre pour financer les AGR verts (ONUDI)

3. OBJECTIFS DE L’EVALUATION

Comme énoncé par le document de projet (ProDoc), une mission d’évaluation externe procédera à l’évaluation finale du projet aux termes de son exécution. Il s’agira de faire une évaluation et indépendante des résultats atteints par le projet sur la base des indicateurs initialement définis. Cette évaluation finale du projet est inscrite dans le plan d’évaluation du Programme Pays.

I. Ethique de l’évaluation

La présente évaluation est conduite conformément aux principes mis en avant dans les « **Directives éthiques pour l’évaluation** » de l’UNEG. Elle décrit les problèmes essentiels abordés dans l’élaboration et l’exécution de l’évaluation, y compris l’éthique d’évaluation et les procédures permettant de sauvegarder les droits et la confidentialité des personnes fournissant les informations, par exemple : mesures pour garantir la conformité avec les codes juridiques régissant les zones telles que les dispositions pour collecter et rapporter les données, particulièrement les autorisations nécessaires pour interviewer ou obtenir des informations au sujet des enfants et des adolescents ; dispositions permettant de stocker et de garder la sécurité des informations collectées et protocoles permettant de garantir l’anonymat et la confidentialité.

II. Documents constitutifs de l’offre

Pour constituer un dossier recevable, les postulants devront soumettre :

- Une offre technique comprenant une note méthodologique pour l’exécution du projet ainsi qu’un plan de travail détaillé
- Les curriculum vitae des intervenants déclinant leurs qualifications, aptitudes et expériences en lien avec la mission ;
- Des exemples et références de travaux similaires avec l’ONUDI ou une autre organisation internationale
- Une offre financière avec un tableau détaillé des coûts (en francs CFA)
- Méthodologie d’intervention explicitée
- Volume horaire et affectation du personnel explicités

III. Critères d’évaluation

1. Conformité aux termes de référence et bonne compréhension de l’approche
2. Le profil des experts est en adéquation avec les exigences d’une telle mission
3. Tarif de la prestation

IV. Langues

La communication avec l’équipe doit se faire en français. Tous les livrables devront être faits en français. Tous les membres de l’équipe doivent parler français.

Toutefois, le commanditaire pourrait demander la déclinaison de certains supports en langues locales.

Annexe 1 : Proposition de Calendrier de la mission

Activités	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	34	36	38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	63	Responsables
1. Réunion d’orientation des Consultants																															ONUDI-UNCDF MPFEF-MEADD- MAECI
2. Revue documentaire																															Consultant
3. Finalisation de l’élaboration des méthodes d’évaluation et préparation du rapport initial détaillé																															Consultant
4. Mission d’évaluation																															Consultant
- Elaboration des outils de collecte (Guides d’entretien et Questionnaires																															Consultant
- Visites sur le terrain																															Consultants
- Entretiens																															Consultant
5. Préparation du projet de rapport																															Consultant
6. Réunion des parties prenantes																															ONUDI-UNCDF- MPFEF MEADD- MAECI Autres parties prenantes
7. Révision du projet de rapport (pour l’assurance qualité)																															Consultant
8. Incorporation des commentaires et finalisation du rapport d’évaluation																															Consultant

Annexe 2 : Format Rapport d'évaluation

1) Titre

- Nom de l'évaluation
- Calendrier de l'évaluation et date du rapport
- Pays de l'intervention d'évaluation
- Nom des consultants
- Nom de l'organisation initiant l'évaluation
- Remerciements

2) Table des matières

- Inclure les encadrés, schémas, tableaux et annexes avec les références des pages.

3) Liste des acronymes et abréviations

4) Résumé analytique (une section indépendante de 3-4 pages y compris les principales conclusions et recommandations)

5) Introduction

6) Description de l' intervention

7) Etendue de l'évaluation et objectifs

8) Approche et méthodes d'évaluation

9) Analyse des données

10) Dédutions et conclusions

Résultats et conclusions globaux (y compris des réponses aux questions principales d'évaluation)

11) Recommandations

Recommandations globales (y compris les recommandations produites de répondre aux questions principales d'évaluation)

12) Enseignement tirés

Sous-section spécifique y compris sur le genre

13) Annexes du rapport

6. Annex 2 - Liste des personnes et institutions interviewées

Prénom et Nom	Fonction/Rôle	Institution	Contact
Kissima SYLLA	Expert national	PBF	Kissima.sylla@undp.org
Alfred BORBOR	Chargé Suivi-évaluation	PBF	Alfred.borbor@undp.or
Lassina COULIBALY Setigui KEÏTA	Directeur Général Chef d'antenne régionale	ANICT	coulibalylassina@gmail.com
Safiatou DIARRA CISSE	Coordinatrice Technique	UNCDF	Safiatou.diarra@uncdf.org
Haby Sow TRAORE	Représentante pays	ONUDI	h.sowtraore@unido.org
M. SANGARE	Secrétaire Général	Marie	76 14 74 79
M. DAOU	Secrétaire Général	Mairie	79 16 99 53/69 03 60 96
Mahamadou DIABY	Bénéficiaire	Coopérative souponssiré de Gassa	76 14 50 09
Hawa TRAORE	Bénéficiaire	Coop. Jama jigui	79 18 84 74
Modi DIARRA	Bénéficiaire	Coop. sinignesigui	76 65 62 44
Kandia COULIBALY	Bénéficiaire	Coop.sabugnouma	77 42 47 55
Nadjè SOUCKO	Bénéficiaire	Coopérative kapisiré	72 24 00 42
Makamouso Diarisso	Bénéficiaire	Coopérative benkadi	73 81 03 16
Tata KAMISSOKO	Bénéficiaire	Coop. dugujigui	92 04 37 67
Yakaré TRAORE	Bénéficiaire	Coop. Nieta	79 69 79 25
Moussokouta SIDIBE	Bénéficiaire	Coop. Kotognon- gontala	79 34 34 11
Kadia TANGARA	Bénéficiaire	Société coop. benso	79 69 10 55
Mme Tembely YAIGUERE	Coordinatrice	ONG YA-G-TU	tembelyyaiguerefifi@outlook.fr
Youssouf OUOLOGUEM	Coordinateur projet	ONG YA-G-TU	youssouf2ouologuem@gmail.com

7. Annexe 3 - Outils de collecte des données

Agences de mise en œuvre (UNCDF, ONUDI)

- **Nom de la personne rencontrée :**
- **Fonction :**
- **Contact :**
- **Institution :**

Quel a été le processus de formulation du projet PBF ?

Comment est-ce que les objectifs du projet s'alignent avec les ODD et le CREED ?

Quel a été le dispositif de pilotage, de coordination et de mise en œuvre du projet ? Les insuffisances ou difficultés rencontrées ?

Quel est le dispositif de suivi-évaluation et de rapportage mis en place ? Les insuffisances et difficultés rencontrées ?

Quelle est votre appréciation sur l'exécution technique du projet ?

Quelle est votre appréciation sur l'exécution financière du projet ?

Selon vous, quels ont été les principaux acquis du projet ?

Selon vous, quelles ont été les principales insuffisances et difficultés du projet ?

Selon vous, quelles ont été les principales leçons apprises du projet ?

Quels sont les principaux effets et impacts du projet ?

Quel a été le dispositif de pilotage et de coordination de la mise en œuvre du projet ? Comment a-t-il fonctionné ? Les acquis, les points forts et les points faibles ? Les propositions d'amélioration ?

Quel a été le système de suivi-évaluation mis en place pour le projet ? Comment a-t-il fonctionné ? Les points forts et les points faibles ? Les propositions d'amélioration ?

Les risques envisagés lors de la formulation du projet se sont-ils manifestés ? Si oui lesquels ? si oui quelle incidence ont-ils eu ?

Quels ont été les principales contraintes rencontrées au cours de la mise en œuvre du projet ?

Quels ont été les principaux acquis du projet par composante ?

Quels sont les éléments de prise en compte de la dimension « durabilité » du projet ?

L'approche adoptée de renforcement des capacités des intervenants et des bénéficiaires du projet entraîne-t-elle une meilleure appropriation des outils de gestion et de la durabilité des résultats ?

Quels sont les éléments de prise en compte de la dimension « genre » du programme ?

Organisations de base, partenaires de mise en œuvre

Nom de la personne rencontrée :

Fonction :

Contact :

Institution :

Parlez-nous un peu de votre organisation :

Quel a été votre implication dans la planification et la mise en œuvre du projet PBF ?

De manière spécifique dans quelles activités avez-vous été impliquées au niveau du projet ?

Quels sont les résultats que vous avez obtenus ?

Comment jugez-vous ces résultats ?

Qu'est-ce qui n'a pas pu être fait dans votre planification avec le projet ? Pourquoi ?

Pouvez-vous me citer trois facteurs ayant impacté positivement et trois autres négativement votre travail dans ce projet.

Comment est-ce que ces facteurs ont impacté votre travail ?

Quel a été le dispositif de pilotage et de coordination de la mise en œuvre du projet au niveau de votre organisation ? Comment a-t-il fonctionné ? Les acquis, les points forts et les points faibles ? Les propositions d'amélioration ?

Quel a été le système de suivi-évaluation mis en place pour le projet ? Comment a-t-il fonctionné ? Les points forts et les points faibles ? Les propositions d'amélioration ?
 Les risques envisagés lors de la formulation du projet se sont-ils manifestés ? Si oui lesquels ? si oui quelle incidence ont-ils eu ?
 Quels sont les principaux enseignements tirés de la mise en œuvre ?
 Les interventions du projet ont-elles été de qualité et ont-elles répondu aux attentes des bénéficiaires ?
 Quelle est votre appréciation sur l'exécution technique du projet ?
 Quelle est votre appréciation sur l'exécution financière du projet ?
 Quels sont les éléments de prise en compte de la dimension « durabilité » du projet ?
 Comment est-ce que le genre a été pris en compte dans la mise en œuvre des activités du projet ?
 Selon vous, quelles peuvent être les principales recommandations à formuler à la suite de la mise en œuvre de ce projet ? y

Bénéficiaires (Jeunes et femmes)

Nom des personnes rencontrées : Hommes et Femmes

Localisation (Region, zone, village) :

Contact :

Association :

Parlez-nous un peu de votre association, ses objectifs sa création et son membership :
 Connaissez-vous le projet PBF (le nom pourra changer en fonction des interventions menées ou de l'agence de mise en œuvre) ?
 Depuis quand avez-vous commencé à travailler avec le projet ?
 Dans quels domaines avez-vous travaillé avec le projet ?
 Comment s'est passé la planification de ces activités ?
 Qui en étaient les bénéficiaires directs ? Comment ont-ils été choisis ? Combien sont tils ?
 Quels sont les trois principaux résultats du projet dans votre communauté ?
 Quelle est la nature de l'activité AGR promue pour vous ?
 Quels sont les gains que vous en tirez ?
 Combien de temps ce travail vous prend-il ?
 Quelle était votre situation avant votre implication dans cette nouvelle activité ?
 Quels changements avez-vous observés suite à votre implication dans ces activités ?
 Quel est l'impact de chacun de ces résultats sur votre vie ? sur votre communauté ?
 Quels sont les problèmes relatifs aux thèmes des résultats qui n'ont pas été solutionnés dans votre communauté ?
 Pourquoi est-ce que le projet n'a pas pris en compte ces problèmes ?
 Comment avez-vous participé à la mise en œuvre du projet dans votre communauté ?
 Quels sont les besoins les plus importants dans votre communauté actuellement ? Besoins que le projet aurait pu essayer de solutionner et qu'il n'a pas fait ?

Institutions étatiques

Nom de la personne rencontrée :

Contact :

Institution :

Êtes-vous au courant des activités du projet PBF (Agences UNCDF ONUDI) dans vos communautés ?
 Quel a été votre niveau d'implication dans ce projet ?
 Comment est-ce que ce projet complémente les objectifs du CREED ?
 Quels sont selon-vous les changements apportés par ce projet au niveau des communautés ?
 Quel a été votre niveau de participation dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du projet ?

Quel est votre niveau de participation éventuelle au comité de suivi et/ou de pilotage ?

Quels ont été les principaux acquis du projet ?

Quelles ont été les principales insuffisances et contraintes observées dans la mise en œuvre du projet ?

Quels ont été les principaux enseignements tirés de la mise en œuvre du projet ?

Quelles recommandations avez-vous à formuler pour le PBF, ou les agences de mise en œuvre ?